



Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

MERCREDI 3 DÉCEMBRE 2025 - N° 1312 - 55^e ANNÉE - 5,00 € - BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE

DIRECTEUR POLITIQUE : BERTRAND RENOUVIN

Faites ce que je dis...

C'est toujours la franche rigolade, à la Commission européenne ! Durant cette seule période de fin 2025, où l'on a beaucoup parlé d'environnement pendant la COP30, plusieurs décisions ou projets ont vu le jour à Bruxelles, qui découlent plus du jeu « *trouvez l'erreur* » que d'une vraie vision politique.

Tiens, jouons sur quelques exemples. (1) L'UE est en train d'entériner le traité du Mercosur, qui implicitement accepte l'idée de poursuivre la déforestation de l'Amazonie pour produire plus, et moins cher, tous ces produits de l'agro-industrie qui vont se répandre en Europe, avec leurs OGM, leurs pesticides, leurs antibiotiques et autres joyeusetés, en détruisant au passage notre propre agriculture. (2) En même temps, l'UE a bataillé au Brésil pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, arrêter la déforestation et protéger l'environnement de la planète. (3) En même temps (*bis*), la Commission envisage de ne plus imposer de dates limites aux dérogations sur l'usage des pesticides, non pas pour se donner le temps de faire évoluer une politique agricole commune obsolète qui détruit lentement l'agriculture européenne (surtout française), l'environnement et les agriculteurs eux-mêmes, mais pour « *réduire les coûts de mise en conformité pour les entreprises* ».

Bruxelles, c'est : « *Oui à l'écologie, sauf si elle fait du tort aux affaires* », « *Non à la déforestation, sauf pour mes importations* », « *Non aux pesticides, sauf sur notre propre sol et dans nos traités* », « *Non au pétrole, puisque nous n'en exportons pas* », etc. Comment s'étonner alors que l'UE ait été soupçonnée à Belém d'utiliser la défense de l'environnement pour organiser un protectionnisme déguisé ?



La grande confusion

La polémique sur une phrase du général Mandon tirée de son contexte aggrave dans l'opinion publique la confusion sur le danger de guerre.

LE LONG DISCOURS du général Mandon peut être critiqué sur plusieurs points. Encore faut-il l'avoir lu en entier et ne pas s'indigner des quelques mots sur la « *perte de nos enfants* » qui évoquaient les militaires d'active.

Or toute discussion sérieuse sur le danger de guerre est rendue impossible par les contradictions qui marquent le discours officiel et par les propos irresponsables tenus dans les médias.

Les citoyens noyés dans des flots de paroles ne peuvent plus faire la différence entre l'exploitation éhontée du marché de la peur et les véritables risques géopolitiques auxquels nous sommes confrontés.

Sur nos objectifs et nos moyens, les autorités politiques doivent retrouver cohérence et détermination. L'article de B. La Richardais en pages 2 et 3.

L'Arctique convoité

L'Arctique va devenir une zone de tensions entre la Russie et l'OTAN. La France se doit d'y être présente.

IL FAUT RÉVISER sa géographie pour mesurer l'importance de Narva en Estonie, du Spitzberg en Norvège, du Groenland, de la presqu'île de Kola en Russie, du détroit de Béring et des îles Aléoutiennes. Ce sont autant de points de friction entre la Russie et les huit pays membres de l'OTAN qui se partagent l'Arctique et y déploient leurs rivalités.

Les enjeux stratégiques et économiques sont nombreux et chacun se prépare à exploiter les fragilités de l'autre dans des conditions climatiques rigoureuses. La France n'est pas territorialement présente en Arctique, mais ses sous-marins nucléaires lui permettront d'être dans le jeu géopolitique. L'article d'Yves La Marck en page 7.

Dans ce numéro :

- Page 3 – Où va l'Allemagne ?
- Page 5 – Un nouveau bras de fer État-collectivités locales.
- Page 6 – La bulle de l'intelligence artificielle.
- Page 12 – La grande prédation.
- Page 15 – Péguy, maître de lecture.
- Page 16 – Typhus Bronx.
- Page 18 – Résistance royaliste : M. et Mme de Sesmaisons (1).
- Page 22 – Editorial : La France en attente de projet.



SOURCE : MINISTÈRE DES ARMÉES.

Chronique politique

La drôle de guerre des discours officiels

par B. La Richardais.

D'un discours prononcé devant les maires de France, on n'a retenu que la petite phrase du général Mandon sur la « *perte de nos enfants* » qu'un conflit avec la Russie obligerait à accepter. La polémique qui en a résulté n'est qu'un aspect du chaos provoqué par les déclarations officielles.

Après le tumulte, prenons la mesure des choses. Le discours adressé aux maires de France le 18 novembre occuperait quatre pages de notre journal si nous décidions de le publier. Il faudrait ajouter deux pages de commentaires car le chef d'état-major des Armées a fait un tour d'horizon complet des tensions internationales : Chine, États-Unis, Afrique autant que Russie et guerre d'Ukraine.

Cette analyse distanciée peut être discutée sur divers points, mais il ne s'agit pas d'une exhortation échevelée à l'esprit de sacrifice. Lorsqu'il évoque la situation sur le continent européen, le général Mandon affirme que, face aux Russes, nous sommes les plus forts par nos capacités technologiques et par le nombre de combattants qui peuvent être alignés sur le flanc est de l'OTAN. « *Ce qu'il nous manque, déclare-t-il, c'est la force d'âme pour accepter de nous faire mal pour protéger ce que l'on est [...]. Si notre pays flanche parce qu'il n'est pas prêt à accepter de perdre ses enfants, parce qu'il faut dire les choses, de souffrir économiquement parce que les priorités iront à de la production de défense, par exemple, si on n'est pas prêt à ça, alors on est en risque.* »

La suite du discours montre bien que « *les enfants* » dont il est question sont les jeunes gens qui sont déjà engagés dans l'Armée et que ce n'est pas le territoire national qui serait à défendre. « *La mécanique, ce n'est pas des chars russes qui débarquent en Alsace. La mécanique, c'est une mécanique de solidarité, c'est une mécanique de solidarité avec des pays qui sont aujourd'hui sur le flanc est de l'OTAN qui pourraient être attaqués et qu'on ira protéger par solidarité.* »

La phrase sur « *les enfants* » a déclenché un tintamarre médiatique disproportionné et de nombreux citoyens ont pu comprendre que l'Armée française allait se porter en masse vers l'Est.

La phrase sur « *les enfants* » a déclenché un tintamarre médiatique disproportionné et de nombreux citoyens ont pu comprendre que l'Armée française allait se porter en masse vers l'Est pour participer à des combats dont la télévision donne, quant à l'Ukraine, un aperçu. On peut, il est vrai, reprocher au général Mandon de maintenir l'ambiguïté des discours officiels qui confondent l'engagement militaire aux côtés d'alliés et la mobilisation pour la défense du territoire

national. De fait, les affirmations péremptives et les déclarations martiales, amplifiées ou mal interprétées par les médias, en viennent à former un magma incompréhensible.

Confusion à tous les étages. – Il y a des jours où le président de la République dit avec élégance et respect pour des soldats qui risquent leur vie qu'on va envoyer « *des mecs* » en Ukraine, et d'autres où le porte-parole du gouvernement affirme que « *Nos enfants [...] ne vont pas aller combattre et mourir en Ukraine* ».

Il y a des jours où l'on déclare qu'on va entrer dans une « *économie de guerre* » ou qu'on y est déjà, et d'autres où l'on constate que la réindustrialisation annoncée ne s'est pas faite. L'économie de guerre, c'est 70 % du produit intérieur brut (PIB) orienté vers la guerre : nous en sommes loin, très loin, nous n'avons pas de planification de la production militaire, mais on donne des canons Caesar et des Mirage comme si nous avions des surplus.

Il y a des jours où l'on nous parle de notre Armée et de ses « *enfants* » et d'autres où l'on évoque sur le mode rituel une « *défense européenne* » qui n'apparaît toujours pas. En 2020, le président du Conseil européen affirmait que « *l'autonomie stratégique européenne est l'objectif de notre génération* ».

Cinq ans plus tard, il ne s'est toujours rien passé, et l'on entend le général Gormart – ancien directeur du Renseignement militaire, aujourd'hui député européen – déclarer que le marché unique de la défense, prélude à l'autonomie stratégique, est « *une illusion dangereuse qui, sous couvert d'intégration européenne,*

◀ **Le général Fabien Mandon**, nouveau chef d'état-major des armées. Ses propos devant le congrès des maires ont été largement déformés.

Une réalité inquiétante

Le couple germano-allemand

risque de sacrifier la souveraineté des États et de soumettre de fait l'Union européenne à Washington ».

Il y a des jours où les médias dissertent sur les dégâts que feraient les missiles nucléaires russes dans notre pays, et d'autres où ils évoquent des combats de haute intensité sur le flanc est de l'OTAN, avec comme seule ambition de diffuser de la peur pour capter l'attention et recueillir le maximum de recettes publicitaires.

Le bruit médiatique déclenché par le discours du général Mandon nous incite à demander, une fois de plus, qu'on prenne la question de la guerre au sérieux. S'il s'agit seulement d'utiliser la menace de guerre pour prendre des postures avantageuses et pour rassembler les foules apeurées autour d'une présidence chancelante ; s'il s'agit simplement d'exploiter le marché de la peur comme on le fait lors des épisodes terroristes, alors on fabriquera des légions de pacifistes comme on a conforté les djihadistes dans leur conviction qu'ils pouvaient nous détruire.

Si, au contraire, le risque d'une agression russe contre des nations appartenant à l'Union européenne est sérieux, il faut que le peuple français en soit averti et qu'il sache comment le gouvernement français se prépare à parer la menace. Cela signifie que le président de la République doit s'adresser solennellement à la nation. À la suite de son allocution, le Premier ministre doit présenter au Parlement les plans et les projets qui permettront de mobiliser les entreprises et les citoyens ainsi que les moyens budgétaires d'un renforcement de nos Armées.

À cet égard, il importe de souligner que tous les groupes parlementaires, y compris celui de La France insoumise, votent sans la moindre obstruction les crédits militaires. Il est tout à fait possible de renforcer la cohésion nationale si les autorités fixent des objectifs clairs et se donnent les moyens de les atteindre. ■

La désindustrialisation de l'Allemagne n'est plus une crainte mais un processus ouvert, accéléré et d'une ampleur inédite. Et la France en est la première victime par le renoncement de ses dirigeants politiques.

Mercedes-Benz, MAN, Bosch, Siemens Energy, Bayer, BASF : la liste s'allonge tous les jours... Ces groupes transfèrent leurs unités vers les États-Unis, attirés par un coût de l'énergie inférieur, une fiscalité attractive et les subventions de l'*Inflation Reduction Act*. D'autres installent leurs chaînes de production dans les pays d'Europe de l'Est, Pologne ou Hongrie, en quête d'une main-d'œuvre aujourd'hui qualifiée et toujours à moindre coût.

Depuis 2022, les investissements industriels directs sortant de l'Allemagne ont augmenté de plus de 80 % tandis que les investissements entrants ont chuté de 30 %. Pour la première fois depuis trente ans, la balance commerciale allemande, symbole de la puissance du pays, ne tardera pas à basculer dans le rouge. La cause est connue : l'explosion du coût de l'énergie, conséquence de l'arrêt du gaz russe, dont dépend près de 55 % de l'industrie lourde allemande. Sans énergie abondante et bon marché, la chimie, la sidérurgie, l'automobile voient leur compétitivité s'affaiblir. Comme en France, les dirigeants ont laissé mourir les entreprises en négligeant les secteurs productifs, en acceptant une montée du chômage et en regardant sans réagir la délocalisation de dizaines d'usines.

Face à ce désastre en cours, l'Allemagne a décidé d'investir massivement dans le réarmement. Rheinmetall va racheter des usines Volkswagen pour fabriquer des armes. Le Bundestag a voté un plan portant les dépenses militaires à 100 milliards par an pendant 10 ans, une exemption du frein constitutionnel à la dette pour les dépenses de défense et la création d'un fonds de 500 milliards d'euros pour investir dans les industries d'armement.



Friedrich Merz. Des ambitions qui s'exercent de plus en plus contre la France.

Et bien sûr, fidèle à sa très ancienne stratégie, l'Allemagne continue méthodiquement de « *savonner la planche* » française. Il y a d'abord eu l'épisode du marché de l'électricité qui a permis à Berlin d'obtenir un prix administré qui correspond à ses besoins et à sa politique énergétique (liée à son abandon du nucléaire) alors que la France, qui dispose pourtant de l'électricité la moins chère du monde grâce à son parc nucléaire, a accepté de se laisser imposer des règles qui renchérissent artificiellement son électricité au bénéfice des Allemands. Et maintenant, nos « partenaires » s'attaquent à Airbus où, après avoir systématiquement placé des cadres et ingénieurs allemands aux postes stratégiques de décision au détriment des Français, ils ont fait en sorte que Hambourg se taille la part du lion pour la production des A320 avec quatre lignes d'assemblage à Hambourg contre une (et bientôt deux) à Toulouse. Le même processus est à l'œuvre avec Ariane, où les Allemands exigent d'avoir des charges de travail correspondant à leur financement. C'est ainsi que le moteur Vinci, qui occupe le dernier étage d'Ariane VI, sera transféré de Ver-

non vers l'Allemagne. Il en est de même pour l'avion de combat du futur (SCAF) où la coopération franco-allemande ressemble fort à un chemin de croix, les Allemands ne cherchant qu'à récupérer le savoir-faire essentiel des Français en siphonnant Dassault.

Cela ne fait que renforcer ce que nous avons appris de Coralie Delaume : il n'y a jamais eu de couple franco-allemand mais uniquement un couple « *germano-allemand* ». N'en déplaise à Bruno Le Maire... ■

LOÏC DE BENTZMANN.

Sur le mur de Jean Chouan

CE QUI EST IMPORTANT, DANS LES PÉRIODES DE DANGER POUR LE PAYS, C'EST D'AVOIR DES INFORMATIONS CLAIRES :



« ON VA SE DÉPLOYER EN UKRAÏNE CAR IL EST EXCLU D'Y ALLER, ET ON VA DONNER DES RAFALE CAR ON EN MANQUE ! »



« OUI, EN PLUS ON VA RENFORCER LE MARCHÉ UNIQUE EUROPÉEN DE LA DÉFENSE CAR C'EST UNE ILLUSION DANGÉREUSE. »



VOUS CROYEZ QU'ILS ÉTAIENT CLAIRES COMME ÇA, EN 1940 ?



Que reste-t-il des courants politiques ?

Le mouvement poujadiste (3)

Sous la férule de Gérard Nicoud, le poujadisme retrouva son souffle, puis s'étiola. Or il subsiste des traces de ce courant – aussi marginales et superficielles soient-elles.

Le crépuscule des uns est souvent synonyme d'aurore pour les autres : la marginalisation de Poujade se fit conjointement à l'ascension de Gérard Nicoud. Au fils spirituel de « Pierrot », il ne manquait plus que des circonstances pour s'illustrer. L'été 1968 s'en chargea puisque fut votée une loi prévoyant une assurance maladie obligatoire pour les travailleurs non salariés ; cette décision suscita l'ire de moults artisans et commerçants. Gérard Nicoud, alors gérant d'un café en Isère, fonda le CIDCAPL (Comité d'information et de défense des commerçants, artisans et professions libérales) ; concomitamment, dans la Loire, se constituait l'UNATI (Union nationale des travailleurs indépendants) : à l'orée de 1969, la fusion de ces mouvements donna le jour à la CIDUNATI (Confédération intersyndicale de défense et d'union nationale des travailleurs indépendants). Gérard Nicoud en prit les commandes.

La CIDUNATI contribua à la victoire du non lors du référendum d'avril 1969, qui aboutit à la démission du général de Gaulle. La statue du commandeur renversée, la coterie – devenue officiellement un syndicat à partir de 1972 – put reprendre sa besogne habituelle : tirer la couverture à soi au Parlement. La loi Royer en fut une manifestation exemplaire.

Alors ministre du Commerce et de l'Artisanat de Georges Pompidou, le maire de Tours Jean Royer prit des dispositions législatives pour protéger les petits commerces contre les grandes surfaces, alors en développement exponentiel. Le syndicat soutint M. Royer lors de la campagne présidentielle de 1974. L'échec cuisant du candidat coïncida avec le tassement du mouvement.

Tout alla de mal en pis : le congrès de 1979 engendra des scissions ; Gérard Nicoud démissionna de sa charge de secrétaire général en 1984. Et pourtant, à l'heure actuelle, le syndicat subsiste et constitue même un interlocuteur écouté des pouvoirs publics tout en ayant renoncé aux opérations coup de poing – un mauvais esprit parlerait volontiers d'embourgeoisement. À l'exception de cette féodalité, que reste-t-il du poujadisme ?

Au sein de l'arc libéral-conservateur, l'héritage est soigneusement trié : chez les toutologues de CNews et affiliés, l'on en cense les diatribes antifiscales du pouja-

disme et passe sous silence sa critique des grands monopoles capitalistes. En ennemis résolus de l'esprit de finesse, Éric Zemmour et Marion Maréchal assimilent les Gilets jaunes à une révolte poujadiste. Qu'en est-il réellement ? Il est indubitable que le mouvement a été provoqué par une hausse des taxes sur le carburant. Seulement, la composition sociologique des Gilets jaunes diffère profondément de la fièvre poujadiste : en lieu et place d'artisans et de commerçants, dominant, comme le soulignent les travaux de Jérôme Fourquet, salariés et employés de la logistique, de la grande distribution – honnie par Pierrot –, ou encore des services à la personne.

En définitive, l'héritage poujadiste subsiste peu ou prou au sein de la CIDUNATI ; tantôt convoquée dans les rangs de la droite libérale-conservatrice, celle-ci regarde d'abord en direction de Washington, perçue comme une utopie antifiscale *à minima* depuis Reagan. ■

LÉON LETELLIER.

La politique au crible

■ **Le retour de la IV^e.** – La décision prise par Sébastien Lecornu de renoncer au 49-3 a été saluée par la plupart des groupes politiques comme une « *décision courageuse* » et comme une « *victoire du parlementarisme* ». En réalité, cette décision et cette « *victoire* » débouchent surtout sur ce qu'un régime d'assemblée peut produire de pire : 175 heures de débats à l'Assemblée nationale, des milliers d'amendements sur des sujets de second, voire de troisième ordre, examinés dans un brouhaha effrayant. Le tout pour aboutir au rejet de la partie recettes, sans même avoir pris le temps d'examiner les dépenses. Beau résultat auquel on peut rajouter les heures passées par le Sénat pour annuler les mesures adoptées par l'Assemblée. Et qui se prolongera dans les prochaines semaines par un échec (vraisemblable) de la commission mixte paritaire, et par un rejet (tout aussi vraisemblable) de l'ensemble du texte en seconde lecture dans l'hémicycle. Si on veut un aperçu de ce serait la VI^e République que la gauche appelle de ses vœux, inutile de chercher, nous l'avons déjà sous les yeux.

■ **Reculer pour mieux sauter ?** – Que le gouvernement ne se résigne pas (encore) à recourir aux ordonnances ou à une loi spéciale pour disposer d'un budget, on peut le comprendre, mais l'annonce de cinq débats sur des « *priorités thématiques* » (sécurité, agriculture, réforme de l'État, déficit, énergie) avant le vote définitif du budget, a de quoi surprendre. En quoi le vote des députés sur ces sujets préjugerait-il de leur vote final ? LFI, le RN et l'UDR, le PC et Les Écologistes ont déjà manifesté leur intention de tout

refuser en bloc et le groupe PS risque au mieux de s'abstenir, au vu des maigres résultats obtenus en première lecture. Alors, pourquoi s'acharner ?

■ **Arcelor.** – Débat électrique à l'Assemblée, le 27 novembre, lors de l'examen de la proposition de loi LFI sur la nationalisation d'Arcelor. Les mélenchonistes ont refusé tout amendement sur un texte qui était, sur beaucoup d'aspects, mal conçu et le RN a pratiqué le petit jeu de l'obstruction pour... faire payer à la gauche le sabotage de sa dernière niche parlementaire ! L'enjeu était, il est vrai, purement symbolique puisque le gouvernement a toute latitude pour enterrer ce projet.

■ **Chimère européiste.** – L'ex-général et député européen (LR) Christophe Gomar est vent debout contre le « *marché unique de la défense* » et il vient de déposer une pluie d'amendements pour vider de son contenu un texte qui sera débattu à Strasbourg courant janvier. « *En clair, souligne le général, sans vraie légitimité, un marché unique de la défense reviendrait à accepter une limitation supplémentaire des souverainetés nationales dans les champs industriels, militaires et diplomatiques et placerait de fait l'UE sous la dépendance de Washington.* » Il a raison et tout le monde sait que l'initiative de von der Leyen est d'abord dirigée contre la France.

■ **Réserves.** – L'annonce, par le président de la République, le 27 novembre, sans explications bien claires, d'un retour du service national ajoute à la confusion qui règne sur la politique de défense française. Nous y reviendrons plus longuement dans notre prochain numéro.

HUBERT DE MARANS.

SOURCE : WIKIPÉDIA, PHOTO : DANIEL BRIOT.



Manifestations des Gilets Jaunes en 2019. Une autre expression de la « France des oubliés ».

D.R.



Collectivités territoriales

Bras de fer avec le gouvernement

par Laurent Tréhu.

Régions, départements et communes rejettent en bloc les ponctions prévues par le gouvernement dans le projet de loi de finances 2026. Et font valoir leurs propres arguments pour construire, avec l'État, le nouvel acte de décentralisation promis par le Premier ministre.

Le 15 octobre, Amélie de Montchalin, ministre de l'Action et des Comptes publics, a évalué l'effort réclamé aux collectivités territoriales à 4,7 milliards d'euros. Un montant inférieur à celui demandé en 2025 (5,3 milliards) et à celui initialement prévu par le gouvernement Bayrou. Ce chiffrage est pourtant contesté par le comité des finances locales (CFL) qui estime, en intégrant des mesures non comptabilisées par l'exécutif, que les collectivités perdraient « au moins 8 milliards ». Il y a une rare unanimité de tous les élus pour protester (1).

La fronde aux congrès des élus. – Dans *Le Monde* du 7 novembre, Carole Delga (PS), présidente de Régions de France, martèle qu'« on ne peut pas vouloir une grande relance de la décentralisation absolument indispensable et priver les collectivités de leurs moyens d'agir ». Et elle pointe des risques prévisibles : baisse de l'investissement, dégradation des services publics, effets négatifs pour l'économie locale.

En ouverture de l'Assemblée des Départements, le 13 novembre, son président François Sauvadet (UDI), renchérit : « Il faut arrêter de charger la barque des départements. Elle coule. [...] À la fin de cette année, 54 départements (sur 101) seront en situation [budgétaire] critique. »

Sur le site de *La Gazette des communes*, le 14 novembre, David Lisnard (Nouvelle Énergie), à la tête de l'Association des maires de France, clame sa petite musique

libérale : « Chaque année, [le gouvernement] nous parle d'un "effort", mais ce n'est pas une contribution au redressement des comptes publics. Ces économies sont en réalité de nouveaux prélèvements pour financer un État qui ne se réforme pas. »

Au nom de la majorité du Sénat, le président Gérard Larcher (LR) estime que les contributions des collectivités ne devraient pas dépasser 2 milliards d'euros. D'autant que 70 % de l'investissement public en France provient des collectivités territoriales. Des collectivités qui ne sont « pas coupables du creusement du déficit ». Devant les maires, le 20 novembre, Sébastien Lecornu a déclaré avoir « donné mandat » à ses ministres pour trouver des « solutions » avec le Sénat.

Si la fronde budgétaire est commune, chaque échelon territorial défend sa propre conception de la décentralisation.

À chacun son approche de la décentralisation. – Les régions réclament une compétence « pleine et entière » – en supprimant les doublons avec l'État et en revoyant profondément leur financement – dans leurs domaines d'intervention dont le développement économique, la formation professionnelle, les transports régionaux, la gestion des lycées, l'aménagement du territoire, la gestion des fonds européens. Plus gourmands, certains présidents de régions revendiquent même « une autonomie ren-

◀ **Décentralisation.** Au-delà des mots, les collectivités territoriales attendent des actes.

forcée » et « un droit à la différenciation » dans des domaines comme la santé, l'urbanisme, le logement. Un modèle où les régions disposeraient de marges normatives accrues. Une espèce de « fédéralisme à la française ». Au risque de transformer le jacobinisme d'État en jacobinisme... régional.

Les départements veulent avant tout une réforme structurelle de leur financement pour exercer leurs missions existantes, notamment en matière de solidarité. « En deux ans et demi, l'État nous a imposé 6 milliards d'euros de dépenses nouvelles, et dans le même temps, nous avons perdu 8,5 milliards de recettes », note François Sauvadet. Cette crise résulte, en grande partie, de l'explosion des dépenses sociales décidées par l'État mais exécutées localement (RSA, aides à l'enfance et aux personnes âgées...).

Les maires critiquent « la pression bureaucratique », exigent moins de normes restrictives, un pouvoir réglementaire local élargi. L'Association des maires de France appelle à « recentrer l'action de l'État sur son domaine propre, afin de laisser s'épanouir l'action des collectivités ». En quelques mots : « La libre administration avec une autonomie financière et fiscale. » L'AMF salue la reconnaissance du statut de l'élu local, condition d'un « engagement démocratique renouvelé » (cf. *Royaliste* n° 1310).

Le principe de subsidiarité en ligne de mire. – Au-delà des divergences, une exigence commune ressort de ces trois congrès : la nécessaire clarification de la répartition des compétences. Le principe de subsidiarité, gravé dans la Constitution en 2003, doit être effectivement appliqué. Les élus dénoncent les interventions croisées qui aboutissent à une perte de lisibilité de l'action publique, à des surcoûts et à une dilution des responsabilités.

Les trois associations demandent « une concertation nationale sur la répartition des compétences et des financements entre l'État et les collectivités ». Elle devra garantir, selon elles, le respect des engagements financiers réciproques et évaluer les coûts cachés des transferts de compétences. Elles souhaitent également que le nouvel acte de décentralisation soit « simple, concret, à horizon bref ».

Sébastien Lecornu a annoncé, le 20 novembre, qu'un projet de loi sur la décentralisation devrait être examiné « avant Noël » en Conseil des ministres. Les collectivités attendent des actes. Entre réalité budgétaire et promesses politiques. ■

(1). 21^e Congrès des Régions (le 6 novembre à Versailles), 94^e Assises des Départements (du 12 au 14 novembre à Albi) et 107^e Congrès des maires (du 18 au 20 novembre à Paris).

Intelligence artificielle

Vers un krach ?

Quand on promet monts et merveilles, on provoque des spéculations insensées. Puis, sans crier gare, la bulle éclate...

Dans le monde de la spéculation, le calcul rationnel joue un faible rôle. On peut passer en une journée de l'euphorie à la panique, gagner puis perdre des sommes folles et ruiner, au passage, les petits épargnants. Pourquoi ? Car on a cru au miracle, avant de s'apercevoir que les données concrètes étaient trop fragiles.

Les paris insensés sur la « *sphère technologique* » ne sont pas la nouveauté de l'année. Il y a 25 ans, nous avons subi l'éclatement de la bulle Internet : le krach était survenu après cinq années où des multinationales avaient dépensé des sommes folles pour acheter de jeunes sociétés spécialisées dans le nouveau réseau. Puis on s'aperçut que les profits n'étaient pas au rendez-vous et le krach boursier fut suivi d'une récession économique.

Ce scénario pourrait se reproduire dans le secteur de l'intelligence artificielle (IA). L'entreprise américaine OpenAI, qui a lancé en 2020 une version de ChatGPT, a multiplié les promesses mirobolantes. Le patron de l'entreprise, Sam Altman, a même annoncé la prochaine arrivée sur le marché d'une IA dotée d'une « conscience ». Les spéculateurs l'ont pris au sérieux et des centaines de milliards de dollars ont été investis dans le secteur, avec la perspective alléchante de profits fondés sur la suppression de millions d'emplois. Les impacts sur certains secteurs se font d'ailleurs déjà sentir avec une réduction de la masse salariale.

Cinq ans après, le temps est cependant au désenchantement. L'arrivée de ChatGPT-5, en août, a déçu. Finie la « conscience » artificielle. On s'aperçoit aussi que les modèles mis sur le marché font des erreurs factuelles, ou « hallucinations ». Et on ne peut plus nier que certaines IA sont inadaptables à la logique humaine au point de créer des troubles psychiques du fait de l'addiction provoquée par ces « compagnons » artificiels. On constate aussi que les profits sont, eux, très décevants : en moyenne, il faudrait dépenser 16 dollars pour en gagner un seul !

On assiste ainsi depuis quelques semaines à une grande fièvre des places financières. Au point que la Banque d'Angleterre a alerté sur le risque d'une « forte correction des marchés financiers » à court terme et que le FMI a relevé de fortes similitudes avec la bulle Internet. La presse économique n'est pas en reste : dans sa livraison du 15 novembre, l'hebdomadaire *The Economist* consacrait un dossier complet au sujet en concluant : « Si la Bourse américaine s'effondre, ce sera l'une des implosions financières les plus annoncées de l'histoire. » Les craintes sont les mêmes

dans la presse française qui, de *La Tribune* aux *Échos*, relaie les signaux d'alerte.

La bulle spéculative est déjà là. Il suffit d'un événement mineur pour qu'elle éclate. Les premiers effets sont peut-être d'ailleurs en train de se produire avec l'explosion des coûts des matériels liés à l'utilisation de l'IA. Comme au début du siècle, les conséquences de l'aveuglement des marchés risquent d'être ravageuses. ■

CLAUDINE UZERCHE.

Sur le front paysan

Tensions persistantes

■ **Les durs l'emportent à la Coordination rurale.** – C'est un petit séisme syndical qui s'est déroulé à Auch, le 19 novembre, à l'issue du 32^e congrès de la Coordination rurale (CR), l'une des principales organisations agricoles de France : sa présidente sortante, Véronique Le Floch, a perdu le scrutin qui l'opposait à Bertrand Venteau, président de la chambre d'agriculture de la Haute-Vienne depuis 2019. L'équipe Le Floch, qui pouvait s'honorer du bon score obtenu par la CR lors des dernières élections professionnelles (30 % des suffrages exprimés), pensait être reconduite sans difficulté. C'était sans compter sur la volonté des puissantes

fédérations de Nouvelle-Aquitaine et d'Occitanie de renverser la table. Ces fédérations contrôlent désormais la CR et son budget annuel de près de 5 millions d'euros. « *En écumanant les plateaux de télévision et en honorant un grand nombre de rendez-vous ministériels, ce qui était absolument nécessaire pour crédibiliser la structure, l'équipe sortante de la CR a laissé en interne le champ libre à ses opposants* », déplore un permanent qui s'inquiète des conditions de la reprise en main du syndicat par ses éléments les plus radicaux vis-à-vis des pouvoirs publics.

■ **Fin de partie sur le Mercosur ?** – Alors que la ministre de l'Agriculture, Annie Genevard, s'était employée à faire oublier les propos maladroits d'Emmanuel Macron en marge de la COP30 au Brésil, son discours a beaucoup changé lors des questions au gouvernement, le 18 novembre à l'Assemblée nationale : Mme Genevard a, en effet, laissé entendre qu'il fallait se placer dans la perspective d'une approbation du traité, lors du Conseil européen du 16 décembre, et se rabattre sur la mise en œuvre de « *clauses de sauvegarde* » que les professions jugent, à juste titre, largement insuffisantes. La France ne peut d'ailleurs plus compter sur l'Italie, la Pologne et quelques autres pour constituer une minorité de blocage contre l'accord. Au sein des syndicats agricoles, on a de plus en plus le sentiment que les jeux étaient faits depuis longtemps.

JEAN BONGRAIN.

La Quinzaine en France

■ **Emploi.** – La promesse d'un retour au plein emploi pour la fin de l'ère Macron s'éloigne : selon le ministère du Travail, au 3^e trimestre 2025, le nombre de chômeurs de catégorie A (tenus de chercher un emploi) atteignait 3,26 millions, en hausse de 0,7 % par rapport au 2^e trimestre et de 6,3 % sur un an.

■ **Assurance chômage.** – Dans une lettre adressée le 14 novembre à Sébastien Lecornu, les organisations de salariés, la CPME et l'U2P (entreprises de proximité) ont demandé au gouvernement d'abandonner la réforme envisagée par François Bayrou qui visait à durcir les règles d'indemnisation, alors que le marché de l'emploi se dégrade. Le MEDEF a refusé de s'y associer.

■ **Spatial.** – En annonçant, le 17 novembre, sa « *stratégie pour le spatial de défense* », Emmanuel Macron a déçu son auditoire. Le budget envisagé de 2025 à 2030 (10,2 milliards d'euros) est trois fois inférieur à ce que l'Allemagne envisage de dépenser pendant la même période. Comme le souligne *Le Monde*, « *L'industrie française, qui représente près de 40 % des emplois du secteur en Europe, est menacée de perdre son leadership historique au profit des groupes allemands, bien aidés par les marges de manœuvre budgétaires de Berlin* ».

■ **Invasion chinoise.** – L'adoption par l'Assemblée nationale, le 19 novembre, d'une taxe de 2 euros sur les « *petits colis* » chinois s'est déroulée dans une ambiance électrique. Le RN, rejoint par LFI, a fait valoir que son produit (500 millions attendus) ne permettrait pas d'augmenter les contrôles, qui n'ont concerné en 2024 que 0,1 % des expéditions, et pénaliserait les consommateurs et non pas les plateformes.

■ **SCAF.** – Le programme sur l'avion du futur continue de tanguer. La rencontre du 18 novembre entre la ministre des Armées française et son homologue allemand n'a pas mis un terme au conflit entre Dassault et Airbus. À Berlin, on envisage de rejoindre le programme concurrent, le GCAP, qui regroupe le Royaume-Uni, le Japon et l'Italie. Et de laisser tomber la France.

YVONNE CHASSARD.





Vue de la base navale de Severomorsk, proche de la mer de Barents. 90 % des sous-marins russes y sont concentrés.

SOURCE: WIKIPEDIA, PHOTO: MINISTÈRE DE LA DÉFENSE RUSSIE.

Chronique internationale

Jeux de guerre en Arctique

par Yves La Marck.

Si le Kremlin veut « tester » l'OTAN, l'Arctique semble être l'endroit privilégié. Partagée entre la Russie et huit pays membres de l'OTAN, la région est vulnérable. La France, bien que non arctique, est concernée par sa présence stratégique sous-marine.

Narva (Estonie). – L'hypothèse la plus répandue (1) commence par une prise de contrôle de la ville frontalière de Narva, à majorité russophone, puis de l'île estonienne de Hiiumaa qui ferme le golfe de Riga (Lettonie). La préoccupation des pays baltes et des riverains de la mer Baltique est bien compréhensible, mais elle résulte, de la part de Moscou (et, doit-on dire plutôt, de Saint-Petersbourg), d'une posture défensive. La Russie a le souci de la liberté de navigation dans ce lac devenu otanien dans le ressenti russe, avec la nécessité vitale de protéger sa flotte fantôme exportant ses hydrocarbures. Même l'enclave de Kaliningrad est sur la défensive. Personne ne croit que la prise de Narva serait jugée existentielle à Washington, ni même au sein de l'OTAN, pour justifier une réplique militaire directe.

Le Svalbard (Norvège). – Connu en France sous le nom de Spitzberg, associé à plusieurs expéditions françaises au cours de l'histoire, cet archipel a fait l'objet d'un traité international en 1920, entré en vigueur le 14 août 1925. La célébration de son centenaire a donné lieu à un regain d'intérêt en

raison de sa situation très exposée. Le tracé de la frontière russo-norvégienne en mer de Barents avait été obtenu en 2020. La Russie possède des intérêts reconnus au Svalbard et peut à tout moment y créer un incident. Le motif serait tout trouvé si, par exemple, le fonds souverain norvégien – riche de 1700 milliards d'euros – était utilisé pour garantir une saisie des fonds russes déposés en Belgique, d'un montant de 140 milliards d'euros, au profit de l'effort d'armement de l'Ukraine.

La rivalité de puissance en Arctique implique aussi les sous-marins à propulsion nucléaire. C'est là que la capacité de dissuasion française s'insère et doit tenir compte de ce nouvel environnement.

L'idée attribuée à deux économistes norvégiens le 22 octobre n'occulte pas le fait que le ministre norvégien des Finances n'est autre que le dernier secrétaire général de l'OTAN (2014-2024), Jens Stoltenberg, « vigie du monde » selon ses souvenirs publiés le 15 octobre chez Flammarion. Ce pourrait être un *casus belli* pour le Kremlin.

Le Groenland. – Il faudrait sans doute se rapprocher beaucoup plus de l'hémisphère américain pour tester les réactions du Pentagone et de la Maison Blanche. Le scénario en (1) imagine un sous-marin russe apparaissant tout à coup au point de jonction du Groenland et du Canada sur l'îlot longtemps disputé de Hans, partagé en 2022, qui n'est pas loin de la dernière base américaine au nord Groenland, Pituffik (ex-Thulé). Cela donnerait crédit aux prétentions de la Maison Blanche de mieux contrôler ce vaste territoire situé géographiquement dans l'hémisphère américain couvert par la doctrine de Monroe et auquel l'Europe – et le Danemark en premier – s'était si peu intéressée jusqu'alors.

La presqu'île de Kola. – 90 % des sous-marins russes sont concentrés sur la base de Severomorsk, à côté de Mourmansk, où stationne la flotte du Nord qui couvre la mer de Barents, mais est de plus en plus amenée à surveiller la route maritime du Nord-Est, désormais ouverte à la circulation marchande neuf mois de l'année en raison du recul de la banquise. La presqu'île de Kola est considérée comme la zone la plus militarisée au monde, loin devant Kaliningrad, avec une forte concentration d'armes nucléaires, de réacteurs pour la propulsion des navires, sous-marins, brise-glaces, ainsi que de déchets. C'est la partie à la fois la plus offensive et la plus vulnérable du dispositif stratégique russe. La guerre en Ukraine a obligé Moscou à dégarnir la protection de cette zone et, en général, de la frontière finlandaise. La fin de la guerre lui permettrait de renforcer ce flanc. ►

Le détroit de Béring. – La fréquentation grandissante de la route maritime du Nord-Est redonne sa centralité au détroit de Béring. La route du Nord-Ouest, qui traverse le nord canadien, ne sera pas praticable avant longtemps. La route du Nord-Est se déroule en zone russe, pilotée par les brise-glaces russes, de Mourmansk au Béring, aller et retour. Le gain de douze jours et de deux mille cinq cents milles marins (soit 25 % de la distance par rapport à Suez) est attesté par un conteneur chinois parti de Ningbo le 22 septembre et ayant débarqué à Felixstowe (Angleterre) le 13 octobre, prélude d'une ligne régulière. Or depuis la Chine, le Japon ou la Corée du Sud, la route vers l'Europe longe l'Extrême-Orient russe, les Kouriles (disputées entre Japon et Russie), le Kamtchatka (avec une importante base navale russe à Petropavlovsk) pour traverser l'archipel des Aléoutiennes qui ferme la mer de Béring avant de passer le détroit du même nom, large, de 85 km au plus étroit, frontière entre États-Unis et Russie. Le directeur du fonds souverain russe, Kirill Dmitriev, avait ressorti, en marge de la rencontre d'Anchorage mi-août, le vieux projet de pont converti en tunnel. Le volet économique prévu n'avait pas pu être abordé par les deux présidents; l'Arctique figure au point 13 du dernier plan négocié par Dmitriev à Washington.

Les Aléoutiennes. – Curieusement, la façade pacifique de l'Alaska n'a pas reçu la même attention médiatique en Amérique que la revendication sur le Groenland. Donald Trump est sans doute induit en erreur par la manière dont les cartes sont présentées. À trop regarder vers l'Europe du Nord, on manque la perspective asiatique. C'est oublier un épisode d'ailleurs méconnu de la Seconde Guerre mondiale et de son versant pacifique: l'occupation par l'armée japonaise d'une partie du territoire américain pendant une année (6 juin 1942 – mai à août 1943), à savoir deux îles de l'archipel des Aléoutiennes, Kiska et Attu (occupation connue sous le nom de « *guerre des mille milles* », l'archipel s'étendant sur 1 926 km). Les États-Unis avaient alors créé une base militaire à Adak, abandonnée après la guerre froide, que l'armée souhaiterait aujourd'hui rénover – la raison étant que la base principale est à Fairbanks, au cœur de l'Alaska, sa capitale d'État, distante de plus de 1 500 km. Même pour surveiller le détroit de Béring, les chasseurs doivent être ravitaillés en vol. S'il fallait intervenir en mer de Chine du Nord, face à la Corée du Nord, en soutien du Japon et de la Corée du Sud, ou à Taïwan, une base dans les Aléoutiennes aurait un sens. Les deux îles aléoutiennes les plus orientales, les îles du Commandeur, sont sous souveraineté russe, proches de la côte du Kamtchatka (à 180 km de l'espace américain).

Terre et mer. – Une partie se joue sur mer où le retard américain (et canadien) en matière de brise-glace est en cours d'être rat-

trapé, le président Trump ayant annoncé, le 9 octobre, un accord avec la Finlande, premier pays d'expertise en la matière (avec la Corée du Sud), pour la fourniture de quatre brise-glace et le transfert de technologie pour en construire sept autres aux États-Unis. La rivalité de puissance implique aussi les sous-marins à propulsion nucléaire. C'est là que la capacité de dissuasion française s'insère et doit tenir compte de ce nouvel environnement.

Une autre partie se joue sur terre, sur le plan climatique. Une présence militaire dans le Grand Nord suppose une capacité d'endurance au grand froid, aux vents, à la nuit polaire, au grand allié historique de la Russie: le général hiver. Les forces américaines y ont été peu préparées par leurs interventions en Afghanistan et en Irak. Les

hommes et leurs équipements sont à nouveau testés depuis 2022: une des leçons de la guerre en Ukraine qui mobilise, côté russe, de nombreux combattants sibériens. Les Américains ont transféré directement leurs chasseurs F-35 de la base de Bagram en Afghanistan à Fairbanks en Alaska. Quel choc thermique! De grandes manœuvres de l'OTAN ont lieu, l'hiver, au nord du cercle polaire, en Scandinavie; la France y aligne ses chasseurs alpins. ■

► Cf. *Hérodote*, n° 197, « Géopolitique de l'Arctique », 2^e trimestre 2025.

(1). Carlo Masala, *La Guerre d'après. La Russie face à l'Occident*, traduit de l'allemand, Grasset, 2025.

Amérique du Sud

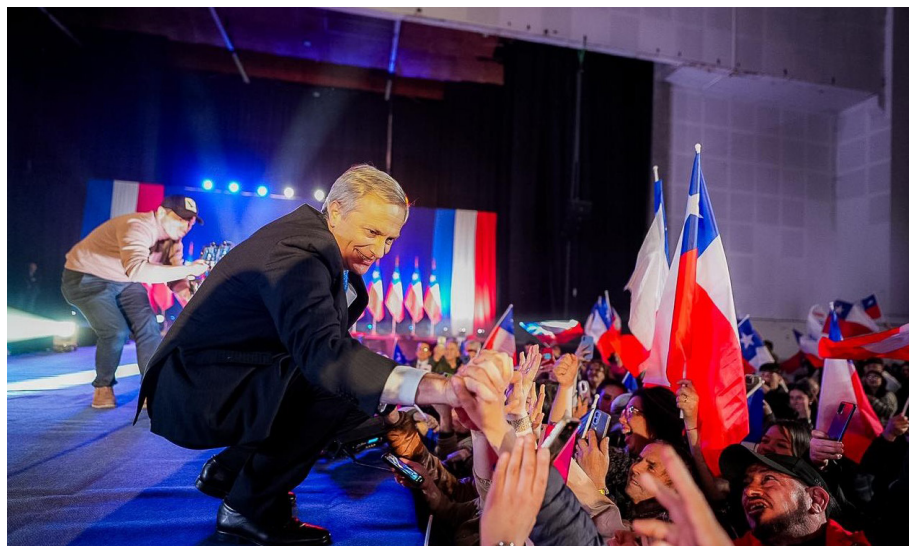
Le Chili penche à droite

Les élections présidentielle et législatives du 16 novembre 2025 au Chili constituent une défaite de la gauche face à une droite divisée et en mutation.

Le président Gabriel Boric ne pouvant se représenter, c'est Jeannette Jara, issue du Parti communiste, qui représentait les espoirs de la gauche au pouvoir. Social-démocrate, elle préconise le renforcement du rôle de l'État dans l'économie. Elle n'obtient que 26,7 % des suffrages exprimés. En 2021, Gabriel Boric et les autres candidats de gauche rassemblaient plus de 40 % des voix. Cette fois-ci, Mme Jara n'affrontait aucun concurrent à gauche, si ce n'est un petit candidat d'extrême gauche qui n'obtint guère plus de 1 %. C'est dire le désaveu que subit la gauche chilienne qui obtient son plus mauvais score depuis 1958. Or, contrai-

rement à 2021, le vote était obligatoire et 85 % des électeurs se sont rendus aux urnes. Le bilan du président sortant ne favorisait guère son « héritière ». Par deux fois, les Chiliens ont rejeté les propositions de nouvelle constitution qui étaient le fruit du travail de deux Assemblées constituantes qu'ils avaient élues. Une politique jugée défailante en matière de sécurité et une économie en berne ont été portées au passif de la gauche. La réforme du système des retraites contraignant les employeurs à payer des cotisations pour leurs salariés, l'impôt sur les grandes entreprises minières, la gratuité des soins de santé pour les personnes vulnérables, la lutte renforcée contre les féminicides et la mise en place échelonnée de la limitation du temps de travail de 45 à 40 heures par semaine n'ont pas pesé lourd face à la montée de l'insécurité, à l'augmentation de l'immigration légale et surtout illégale, à la progression du trafic de drogue.

La droite a le vent en poupe à l'issue du premier tour. Les trois candidats réunis obtiennent plus de 51 % des voix. Ajoutez à cela que la droite compte désormais 76 sièges sur 155 à la Chambre



José Antonio Kast, candidat du Parti républicain chilien (droite), lors de la campagne présidentielle de 2025.

SOURCE: WIKIPEDIA, PHOTO: ÉQUIPE KAST

des députés et 25 sénateurs sur 50. C'est José Antonio Kast qui affrontera J. Jara le 14 décembre lors du second tour de la présidentielle. Arrivé deuxième avec 24,1 %, il devrait bénéficier des voix de Franco Parisi (19,3 %), de Johannes Kaiser (13,9 %) et d'Evelyn Matthei (12,7 %). Le premier, qui arrive pour la seconde fois troisième à une élection présidentielle, est le produit de la génération internet et des réseaux sociaux et se veut le candidat de l'entrepreneuriat. Il ne soutient aucun des deux candidats du second tour, mais ses idées devraient faciliter le report de ses voix sur José Antonio Kast. Le deuxième est un candidat libertarien inspiré par l'actuel président argentin Javier Milei. Il critique le globalisme, le wokisme, et manifeste un intérêt certain pour la politique de Donald Trump. La troisième incarne la droite traditionnelle qui détenait encore la présidence avant l'arrivée de G. Boric en 2021. Elle est la grande perdante de cette élection alors qu'elle était donnée favorite par les sondages il y a quelques mois. Quant à A. Kast, s'il incarnait le positionnement de J. Kaiser en 2021, il adopte désormais un ton plus rassembleur, indispensable si, élu, il veut construire une coalition solide au parlement chilien. En fin de compte cette élection présidentielle risque de s'inscrire dans un processus de droitisation de l'Amérique du Sud, qui a commencé en Argentine et en Bolivie, et qui pourrait dans les prochains mois se poursuivre en Colombie, voire au Brésil. ■

MARC SÉVRIEN.

Voix étrangères

Le banquet

137 convives, dont 25 Saoudiens, se souviendront du banquet de la Maison Blanche, digne de Versailles, le 18 novembre, en l'honneur du prince Mohammed ben Salmane. La star du ballon rond, Cristiano Ronaldo, l'homme le plus riche du monde, Elon Musk, des dizaines de financiers, de patrons de la tech : le *New York Times* en a donné la liste exhaustive ainsi que leurs liens avec le royaume saoudien, sans oublier la famille de Donald Trump.

La presse arabe a bien noté le niveau protocolaire « hors normes diplomatiques » réservé au Premier ministre d'Arabie saoudite, la garde d'honneur, les coups de canon, les survols aériens, dignes de la plus haute visite d'État, ce qu'elle n'était pas, puisque le monarque est le père du prince héritier. Pour ne froisser personne, les médias saoudiens ont donc attribué ce trop-plein d'attentions à la reconnaissance du statut de l'Arabie saoudite au Moyen-Orient et dans le monde. Selon le média saoudien Arab News, « il ne s'agissait pas d'une simple cérémonie. C'était



Trump et ben Salmane, lors du banquet du 18 novembre. Les meilleurs amis du monde ?

un message délibéré au monde entier : l'Arabie saoudite occupe aujourd'hui une place centrale dans la réflexion stratégique américaine ». La chaîne qatarie Al Jazeera, d'ordinaire plutôt critique, y voit la marque de la vision trumpiste « d'un nouveau Moyen-Orient porté par les investissements financiers et les partenariats américains ».

Froideur en revanche dans la presse émiratie, jalouse de l'accord sur les chasseurs F-35 dernière génération que les EAU attendent toujours, froissés en outre de se voir rappelés à l'ordre pour leur soutien aux rebelles au Soudan, devant se soumettre à une négociation patronnée par Trump. Autre pierre dans le jardin de Bibi Netanyahu : la presse israélienne se demande si ces F-35 seront les mêmes, en tous points que ceux dont dispose l'État hébreu.

Nulle mention, bien entendu, dans la presse arabe, de l'affaire Khashoggi, ce journaliste saoudo-américain assassiné au consulat saoudien à Istanbul en 2018, dont datent l'incrimination du prince et l'ostracisme international qui est censé le frapper. C'était la première fois depuis sept ans qu'il était reçu à Washington. L'absolution – pire, l'admission d'innocence – accordée par Trump a choqué la presse américaine. Dans son éditorial, le *New York Times* ne nie pas la raison d'État mais il veut qu'on y mette les formes. « On en restera là », avait conclu le président. « Non, nous ne pouvons pas en rester là », titre le quotidien new-yorkais.

D'autres préfèrent gloser sur la superbe robe bustier émeraude, œuvre dispendieuse d'un célèbre couturier libanais, portée par la Première dame. C'est bien la première fois, à notre connaissance, qu'une femme se présente face à lui en public les épaules nues. Faut-il y voir une marque d'émancipation, et, si oui, de la part de qui ? De Mélanie ou du prince ? ■

Y. L. M.

Les Faits marquants

■ **Afghanistan.** – Que s'est-il passé dans la nuit du 24 au 25 novembre dans la province de Khost, frontalière du Pakistan ? Le porte-parole du gouvernement taliban Zabihullah Mujahid a déclaré que l'armée pakistanaise avait bombardé des habitations, causant la mort de dix personnes, dont neuf enfants. Si des journalistes sur place ont pu effectivement constater l'existence de victimes civiles, Islamabad récuse toute responsabilité dans cette attaque.

■ **Espagne.** – Un nouveau scandale de corruption touche un ancien proche de Pedro Sánchez. Le député José Luis Ábalos, ministre des Transports de 2018 à 2021, a été placé en détention provisoire. Ábalos, contre lequel le parquet a requis 24 ans de prison, est soupçonné d'avoir favorisé l'attribution de marchés publics au profit de l'entrepreneur Victor de Aldama. L'incarcération d'un élu du Congrès en cours de mandat est une première en Espagne.

■ **États-Unis.** – Dans l'après-midi du 26 novembre, un homme a ouvert le feu sur deux militaires à Washington, les blessant grièvement. Les victimes appartenaient à la fameuse Garde nationale déployée depuis cet été dans la capitale fédérale et dans certaines villes démocrates à la demande de Donald Trump. L'auteur de l'attaque serait un ressortissant afghan de 29 ans, ayant bénéficié en 2021 du programme d'accueil *Allies Welcome*.

■ **Guinée-Bissau.** – Alors que, le 26 novembre, les résultats des élections présidentielle et législatives devaient être proclamés, l'armée a pris le contrôle des institutions et a déclaré la destitution du président sortant Umaro Sissoco Embaló, candidat à sa propre succession. Dès le lendemain, le chef d'état-major de l'Armée de terre, le général Horta N'Tam, a été désigné pour un an « président de la Transition et du Haut commandement militaire ».

CASIMIR MAZET.





Écologie et climat

Échec à Belém : échec des COP ?

par François Gerlotto.

La COP30 (1), qui a eu lieu à Belém, au Brésil, du 10 au 21 novembre (puis a été prolongée de près de 24 heures faute d'accord acceptable par tous), a indubitablement abouti à un échec du fait de plusieurs points de désaccord profond entre les pays présents.

Personne ne s'attendait à des discussions faciles entre groupes de pays opposés dans des domaines aussi sensible que la sortie des énergies fossiles, la déforestation, les besoins financiers des petits pays menacés par le changement climatique, le commerce international, le développement économique des pays en développement, etc. Aussi, c'est sans surprise que cette COP30 peut être considérée comme un échec. Reprenons-en les principaux dossiers.

Le premier, le plus controversé, concerne la sortie des énergies fossiles. Elle avait été prise en compte en 2023 lors de la COP28 à Dubaï, où les parties, dans un compromis final, appelaient, pour la première fois dans l'histoire des COP, « toutes les nations à s'éloigner des combustibles fossiles [...] afin d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 ». Cette feuille de route avait été quelque peu mise à mal à Bakou en 2024, mais sans être abandonnée ; elle n'est même plus mentionnée à Belém, à la colère d'une trentaine de pays, dont ceux de l'UE, la

Colombie et quelques autres, porte-paroles d'un groupe d'au moins 80 pays européens, latino-américains ou insulaires, qui ont considéré que le texte ne présente pas les « conditions minimum pour un résultat crédible ». Pour Wopke Hoekstra, le commissaire européen au Climat, « Ce qui [était] sur la table [était] inacceptable ». Cette mâle posture n'a pas résisté au temps, et le texte final a été approuvé par l'UE, pour ne pas être accusée de jouer un jeu trouble entre la noblesse de ses positions et l'égoïsme de ses actions. Qui s'est opposé à cette feuille de route ? La Chine, l'Inde, l'Arabie saoudite, le Nigeria et la Russie, rejoints par plusieurs pays émergents, avec l'appui implicite d'un grand absent, les États-Unis d'Amérique. Il n'est plus fait mention, dans le document final, du charbon, du pétrole et du gaz, principaux responsables de la crise climatique. Argument expliquant cette disparition : le besoin de développement des pays émergents et en développement, qui dénoncent la proposition européenne comme du protectionnisme déguisé.

Arunabha Ghosh, émissaire de la COP30 pour l'Asie du Sud a résumé cette position : « Concentrons-nous sur l'essentiel : l'accès à l'énergie pour les plus pauvres, la sécurité énergétique pour tous et la durabilité énergétique pour la planète. » Les pays émergents et leurs grands alliés auront réussi à empêcher toute sortie des énergies fossiles dans les années qui viennent, et la neutralité carbone ne sera pas au rendez-vous de 2050. Il en est de même pour les émissions de méthane, pourtant un GES (2) bien plus redoutable que le CO₂ : ses émissions vont continuer d'augmenter. Le protocole de Montréal (1987) sur l'ozone avait pourtant démontré qu'il était possible, sans trop de difficultés, de réduire à zéro les émissions d'un gaz problématique. En bilan, ce dossier est la plus grosse déception de cette COP : sans s'attendre à de grands progrès, la communauté internationale espérait qu'au moins la feuille de route sur la sortie des énergies fossiles soit officialisée : ce n'est pas le cas.

Le second concerne le « financement climatique ». Un rapport de l'IHLEG (3) présenté au début de la COP30 évalue à 3 200 milliards de dollars, à l'horizon 2035, les investissements nécessaires dans la transition vers les énergies propres (infrastructures, agriculture et systèmes de santé), l'adaptation et la résilience (impacts climatiques et reconstruction), les pertes et préjudices (résister aux chocs climatiques), le capital naturel (forêts, sols, systèmes hydrologiques et biodiversité), la transition juste (pour les travailleurs et les commu-

◀ **Le président brésilien Lula ouvre la COP30 de Belém. Aucune avancée réelle dans la réduction de l'usage des énergies fossiles.**

nautés). Lors de la COP29, l'engagement avait été pris d'atteindre 1 500 milliards de dollars d'argent public d'ici 2035. Même si l'on peut se réjouir de ce que cet engagement soit entériné par la COP30, il faut reconnaître que cela reste en pratique très insuffisant. Notons à ce propos que le Saint-Siège a fait une entrée remarquée dans la COP à Belém, en insistant sur l'importance de mécanismes financiers plus équitables, puisque « *les populations les plus pauvres sont les plus vulnérables au changement climatique* ».

Le troisième concerne la déforestation. Il s'agit évidemment d'un thème qui touche le Brésil au premier chef, et d'un engagement de Lula et de sa ministre de l'Environnement, Marina Silva. Juste avant la COP30, le Brésil a créé la Tropical Forest Forever Facility (TFFF), le « *dispositif forêts tropicales pour toujours* », visant à fournir un financement à long terme pour les pays tropicaux qui protègent leurs forêts. Ce fonds prévu à la hauteur de 125 milliards de dollars (sources publiques et privées) est destiné à 74 pays forestiers en développement en Asie, Afrique et Amérique latine, à charge pour eux d'arrêter la déforestation et les incendies. De nombreux pays se sont d'ores et déjà engagés à financer la TFFF. Il est certain que les engagements restent volontaires et n'empêcheront pas les destructions massives. Mais une feuille de route a été annoncée pour la COP31, qui devrait déboucher sur des engagements contraignants. Même en reconnaissant que ce fonds est strictement volontaire et reste un mécanisme hors de l'égide des Nations unies, on peut considérer qu'il s'agit d'une avancée positive.

Autres dossiers, pêle-mêle ? C'est important, mais peut-être plus pour la société que pour l'environnement : certaines avancées ont été obtenues, comme l'engagement en faveur du multilatéralisme et de l'accord de Paris, qui a été réaffirmé ; l'adoption d'un « *mécanisme pour une transition juste* », approuvée par les nations et la société civile « *qui sont venues à la COP exiger un cadre garantissant que l'action climatique protège aussi les emplois et améliore la vie des populations* », et qui concerne les travailleurs, les petits agriculteurs, les communautés rurales, les droits des femmes, etc.

Et maintenant ? – Trente ans après le début des COP, les participants s'interrogent de plus en plus sur le format de ces rendez-vous annuels. Il faut reconnaître qu'ils prennent des proportions démentielles : plus de 50 000 participants ont assisté à la COP30 (ils étaient plus de 80 000 à Dubaï !), dont 1 600 lobbyistes des industries pétrochimiques ! Notons aussi que ces COP, par leur aspect de vitrine vue par le monde entier, sont utilisées par nombre de groupes pour s'offrir une publicité internationale à

SOURCE : WIKIPÉDIA, PHOTO : ROMERITO PONTES.



Marina Silva. La ministre de l'Environnement brésilienne a obtenu des avancées sur la protection des forêts tropicales.

moindre coût sur des sujets qui n'ont qu'un lointain rapport avec le climat. Cela, mis en perspective avec les échecs répétés de ces réunions, ne plaide pas en faveur de leur poursuite.

Ce serait pourtant une erreur. Car si l'on regarde non plus une conférence en particulier, mais la longue évolution des législations sur le climat qui ont été suscitées et obtenues par les COP, deux conclusions sautent aux yeux : c'est très lent – trop lent certainement – mais cela va dans la bonne direction, ce qu'aucun pays ou groupe de pays pris isolément n'aurait pu obtenir.

Les pays émergents et leurs grands alliés – Chine, Russie, Inde et implicitement États-Unis – auront réussi à empêcher toute sortie des énergies fossiles et la neutralité carbone ne sera pas au rendez-vous de 2050.

Il faut pour s'en convaincre reprendre les avancées des COP depuis le sommet de la Terre de Rio en 1992 (le deuxième après celui de Stockholm en 1972) marqué par la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, texte fondateur de 27 principes, qui précise la notion de développement durable : « *Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature* » (principe 1) ; « *Pour parvenir à un développement durable, la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement et ne peut être considérée isolément* » (principe 4). C'est sur la base de ces principes que s'est créée en 1995 la Conférence des Parties. Trois conventions internationales en sont issues : sur la biodiversité, sur la désertification et sur le climat, cette dernière ayant abouti au premier traité international sur le

changement climatique. Ces bases conceptuelles et juridiques, conçues à Stockholm et précisées à Rio, ont été ratifiées à ce jour par 194 nations, et les COP instaurées pour analyser les enjeux et proposer des solutions et des évolutions par le biais de négociations entre les pays (les « *parties* »). Si l'on doit reconnaître que très souvent les négociations butent sur la défense d'intérêts économiques nationaux au détriment de l'intérêt collectif de préservation de la planète, des avancées importantes ont été obtenues par les COP, comme le protocole de Kyoto (1997) et l'accord de Paris (COP21), qui ont introduit la réduction des GES, la création de mécanismes de financement (COP27), la mise en place de règles pour le marché du carbone (COP26, COP29).

Les COP sont-elles nécessaires ? Oui, certainement. Doivent-elles se poursuivre suivant le même schéma ? Probablement pas. L'inflation des participants, des objectifs, des délégations... les transforment en foires où se mêlent le nécessaire et le facultatif. La COP30 en est un bon exemple : elle a subi un incendie, des occupations par des groupes autochtones, des manifestations (pour ou contre), un lobbyisme intensif – bref, elle s'est déroulée dans une ambiance peu propice à des négociations sereines. Peut-on envisager des structures plus autoritaires ? Probablement pas. N'oublions pas que l'accord de Paris a montré ce que l'on pouvait obtenir comme avancées dans une conférence de ce type : des engagements qui, même s'ils ne sont pas contraignants, aboutissent tout de même à des évolutions positives. Nous ne sommes pas arrivés à limiter le réchauffement climatique à 1.5 degré, mais au moins peut-on penser que nous ne subissons plus une accélération sans frein comme on pouvait la mesurer auparavant. Grâce à ces événements, les peuples ont également bien pris conscience que le climat prenait des directions de plus en plus dangereuses et qu'il existait des moyens pour réduire l'ampleur du réchauffement.

Il faut donc poursuivre ce chemin en réclamant que les pays sortent d'un égoïsme mal compris puisqu'il engage la planète entière et qu'ils seront les premiers à en souffrir. Il faut surtout que, nous citoyens, exigeons, des forces politiques qui nous gouvernent, un peu de sérieux et tout particulièrement, pour ce qui nous concerne, que les pays européens et l'UE cessent ce double langage dans lequel ils sont passés maîtres, tant vers leurs citoyens que vers les autres pays (voir le billet en page 1 de ce numéro). Et ne pas oublier que le compte à rebours est enclenché depuis des années, que le changement climatique n'est pas une chimère, et que plus le temps passe sans agir, plus la facture finale sera salée. ■

(1). COP : *Conférence of Parties* (Conférence des Parties).

(2). GES : gaz à effet de serre.

(3). Groupe d'experts indépendants de haut niveau sur le financement climatique (*Independent High Level Expert Group on Climate Finance* ou IHLEG).



Économie française

La grande prédation

par Henri Valois.

Dans un essai particulièrement soigné, Matthieu Aron et Caroline Michel-Aguirre dévoilent comment, chaque année, des centaines de milliards d'argent public finissent, sans justification, dans les poches des entreprises. Un scandale financier sans précédent dont la France mettra des années à se remettre.

Le procès du macronisme commence à s'instruire et l'on arrive peu à peu aux pages les plus noires. Nous avons en tête ce qu'avait coûté au pays la vente à l'étranger, dans les conditions que l'on connaît maintenant, de fleurons industriels comme Technip, Alcatel Lucent ou Alstom, et tout cela se comptait déjà en milliards d'euros distraits de la richesse nationale et en milliers d'emplois sacrifiés. Avec les révélations sur le coût de la « *politique de l'offre* », les ordres de grandeur changent : l'addition se chiffre en centaines de milliards et ce sont bien l'État et, avec lui, l'avenir du pays qui sont directement en cause.

Des chercheurs, des économistes courageux avaient, en leur temps, tiré la sonnette d'alarme. Mais il a fallu attendre le printemps 2025 pour qu'une éphémère « *commission sur l'utilisation des aides publiques aux grandes entreprises* » du Sénat lève une partie du voile sur le secret le mieux gardé de l'ère Macron. Et c'est le grand mérite de l'ouvrage *Le Grand Détournement*, de Matthieu Aron et de sa coauteur du *Nouvel Obs*, Caroline Michel-Aguirre,

de faire la pleine lumière sur ce qu'il faut bien qualifier d'énorme scandale d'État.

Leur livre est puisé aux meilleures sources et l'analyse d'une grande clarté, y compris lorsqu'ils explorent des sujets aussi complexes que l'optimisation fiscale ou le maquis des allègements d'impôts.

Des piliers du macronisme sont pris de remords devant l'ampleur du désastre, et des politiques estiment qu'il est temps d'agir pour éviter l'abîme.

De surcroît, cette enquête – car il s'agit aussi d'une enquête auprès de dizaines de hauts fonctionnaires, d'économistes et de responsables politiques de premier plan – permet d'éclairer un début de prise de conscience : des piliers du macronisme sont pris de remords devant l'ampleur du désastre, et des politiques estiment qu'il est temps d'agir pour éviter l'abîme.

Une utopie mortifère. – L'addition fait frémir : 270 milliards d'argent public détournés vers les entreprises en 2024, près

de 9 % du PIB, plus d'une fois et demie le déficit ! Dans aucun autre État européen, « *l'économie de marché* » n'est maintenue à ce niveau de perfusion. Certes, le macronisme n'en est pas le seul responsable et tous les gouvernements qui se sont succédé depuis 1994 y ont leur part. Mais Hollande, avec les 90 milliards engloutis dans le CICE, fait figure d'amateur là où Emmanuel Macron a fait exploser les compteurs. Avec une telle saignée dans ses recettes, le budget de l'État ne pouvait pas tenir le choc : 1 000 milliards d'endettement supplémentaire depuis 2017, un déficit immaîtrisable.

Le bilan dressé par nos deux journalistes est d'une cruauté extrême : l'investissement productif ? en chute libre ; le déficit commercial ? doublé en 10 ans ; l'industrie manufacturière ? son poids dans le PIB est passé sous le seuil des 10 % ; l'attraction d'investissements étrangers ? illusoire ; l'emploi ? la France a fait à peine mieux que ses voisins européens, au prix d'une précarité accrue. À la place du ruissellement attendu, l'argent public a surtout fait l'affaire des actionnaires et des ultra-riches. Et l'explosion de la dette a enrichi les créanciers de l'État, majoritairement étrangers, sur le dos des contribuables et des générations futures.

« *La politique de l'offre d'Emmanuel Macron était un pari. Cela aurait pu marcher, mais ce pari a été perdu* », lâche à nos enquêteurs Jean Pisani-Ferry, un des promoteurs de cette politique, qui s'en mord aujourd'hui les doigts. La France a servi de cobaye à une théorie du ruissellement

que la plupart des économistes mondiaux considéraient comme sans valeur. Cette « *recette magique* » a été conçue dans un cercle très fermé de conseillers du pouvoir, parmi lesquels l'incontournable Philippe Aghion, un ou deux représentants du haut patronat et l'habituelle bande de hauts fonctionnaires de Bercy, biberonnés depuis l'ENA à l'ultralibéralisme. Une petite secte, enfermée dans sa conviction que leur utopie pouvait fonctionner.

Comment sortir de ce piège mortel ? – Les auteurs du *Grand Détournement* plaident pour un démantèlement progressif de la politique de l'offre, en reprenant les préconisations de la commission d'enquête sénatoriale du printemps 2025 : recentrage des soutiens publics vers les PME, évaluation permanente du dispositif, remboursement des aides en cas de délocalisation... Cette approche graduée est la bonne. D'abord, parce qu'une « *désintoxication* » trop brutale aurait des effets imprévisibles sur l'appareil productif et sur l'emploi. En second lieu, parce qu'une partie de ces allègements ont été mis en place, dans les années 2000, pour compenser l'effet négatif de l'introduction de l'euro sur la compétitivité et la croissance françaises. Tout cela devra donc s'accompagner de corrections structurelles qui prendront du temps.

L'autre urgence, soulignée dans les conclusions de l'ouvrage, concerne la justice sociale, car « *à l'absurdité budgétaire du grand détournement s'ajoutent les privilèges fiscaux exorbitants concédés aux plus grandes fortunes* », alors que les classes moyennes ont vu leur pouvoir d'achat fondre sous l'effet de l'inflation. Sommes-nous au bord d'une révolte fiscale, comme la France en a connu à des moments critiques de son histoire ? C'est possible. La solution sortira-t-elle d'une taxation des gros patrimoines ? Peu probable, surtout si ce surcroît de recettes est englouti dans la résorption du déficit public, comme le propose la gauche. En réalité, c'est sur les inégalités de revenus qu'il faut agir, en corrigeant le fait qu'une grande partie de notre fiscalité (TVA, CSG, cotisations sociales...) n'est pas progressive et qu'elle taxe plus la rémunération du travail que celle du capital. Vaste réforme qui, elle aussi, demandera du temps.

On aurait pu s'attendre à ce que cet essai fouillé inspire les travaux parlementaires autour du budget 2026. Il n'en a rien été : la politique de l'offre en sort quasi intacte et les oppositions se sont contentées de petites « *prises de guerre* ». Mais l'heure des comptes arrivera, tôt ou tard, car l'effet de ciseau dans lequel sont prises les finances publiques de la France est intenable sans un correctif puissant. C'est alors que le procès des pages les plus noires du macronisme s'ouvrira vraiment. ■

► **Matthieu Aron et Caroline Michel-Aguirre, *Le Grand Détournement*, Allary Éditions, septembre 2025.**

Histoire

Les coulisses du procès de Nuremberg

Le Crépuscule des hommes, par Alfred de Montesquiou, collection Pavillons, Robert Laffont, août 2025, prix Renaudot Essais 2025.



Quelle heureuse idée que de raconter le procès de Nuremberg non du point de vue de l'intérieur, du droit et de la justice, mais de l'extérieur, celui de la presse. L'opinion mondiale se sera fait une idée non par les attendus des juges mais par les articles des journaux. C'était d'ailleurs l'intention même de ceux qui avaient voulu le procès à des fins pédagogiques. Non pas des procès comme Moscou les concevait, mais comme les pensaient les plus fins juristes des meilleures facultés de droit de Paris, Londres et Washington. Les quelque quatre cents journalistes, ayant eu les yeux fixés – pendant neuf mois, 216 jours d'audience, 2400 heures, entre le 20 novembre 1945 et le 31 août 1946 (et le 1^{er} octobre 1946 pour le prononcé du verdict) – sur 21 accusés, la « *fine fleur* » du nazisme, en ont-ils été les fidèles communicants ?

Si l'auteur ne s'attarde pas sur les résultats, il relate par le détail, jour après jour, le travail de confection de l'information. Le journal de bord devient un roman car nous avons le privilège de partager non pas l'ennuyeux déroulé des procédures dans la salle d'audience 600, mais les débriefings de la soirée : au bar ou à table, on boit sec, on banquette, on danse avec orchestre (du jazz noir), on s'échange potins, rumeurs, médisances, on intrigue, on copine et plus, au Grand Hôtel pour les VIP, au « *château des crayons* » (Faber-Castell, du nom du fabricant de crayons) où s'entasse à plusieurs par chambre le gros de la presse, le tout dans les décombres, les trous d'obus, les bombardements alliés n'ayant épargné que le palais de justice. Tout autour d'eux, gravitent des fantômes : les prisonniers allemands dont d'anciens SS, qui font le ménage et le service, les survivants affamés qui se terrent dans des caves, les enfants décharnés qui agressent les passants.

L'écrivain argentin Victoria Ocampo, de passage, remarque qu'il n'y a aucune femme, ni parmi les juges ni parmi les accusés. Seules des secrétaires, des sténographes et quelques interprètes. L'auteur fait plus de cas des femmes journalistes. Le titre, *Le Crépuscule des hommes*, ne fait pourtant pas référence aux « *affaires sérieuses entre hommes* », mais au crépuscule des dieux du Walhalla.

L'approche choisie a le grand mérite de rafraîchir le regard sur cet événement atroce qui, à juste titre, réveille mais que l'humanité rattrape. Une plume délicate excelle dans les portraits, les descriptions, les dialogues. Le livre apporte le point de vue du grand reporter, dans la lignée des Joseph Kessel ou John Dos Passos, prix Albert-Londres, qui s'en est toujours voulu de n'avoir pas été là (il n'était pas né), qui regrette de ne pas avoir mieux écouté son vieux professeur de sciences-po, dont rétrospectivement il fait l'un des principaux héros, David Lazard, alors qu'il a bénéficié d'une bourse Max-Lazard (créée en hommage à son père) qui l'a propulsé dans le journalisme. Alfred de Montesquiou est un homme de fidélité qui enseigne la mémoire. ■

DOMINIQUE DECHERF.

Politique internationale

Dialogues au sommet

De Gaulle et les grands, par Éric Branca, Perrin, juin 2025.



Fin connaisseur du gaullisme, Éric Branca nous avait déjà procuré une cure d'altitude historique avec *L'Ami américain. Washington contre de Gaulle, 1940-1969*. Autant dire qu'il récidive avec *De Gaulle et les grands*. Le projet est simple : il s'agit d'une galerie de portraits qui rend compte des relations – tantôt exécrables, tantôt privilégiées, et dans certains cas les deux à la fois – que de Gaulle entretenait avec les mastodontes de son temps. Et puisque la grandeur se situe par-delà le bien et le mal, l'auteur traite une variété de personnages hors normes, fussent-ils dictateurs (Hitler, Staline, Tito, Franco, Mao, Nasser), pape (Jean XXIII), chef d'État nouveau (Ben Gourion, Houphouët-Boigny), ou plus prosaïquement démocrates (Churchill, Roosevelt, Kennedy, Adenauer, Nixon). Bien que la diversité des profils et aires de civilisation traités donne un caractère composite à l'œuvre, un principe confère cohérence et unité au propos. Il se résume fort bien par cet adage devenu célèbre : *instruire et plaire*.

Commençons par instruire. En sus des faits d'armes des géants, nous avons accès à leurs pensées intimes ; l'histoire sort donc du formel : elle est incarnée. Typiquement, le portrait de Staline est d'autant plus saisissant qu'il puise dans les meilleures sources, dont le morceau d'anthologie, digne de Saint-Simon, que l'on retrouve dans les *Mémoires de guerre*. Présente, la psychologie n'efface nullement l'his- ►

toire; elle la complète. Les motivations des grands sont toujours replacées dans un contexte historique plus ample. En guise d'exemple: le chapitre consacré à Ben Gourion donne l'occasion de rappels quant à la genèse du projet sioniste et à l'âpreté du conflit israélo-palestinien.

Dernière source d'instruction: traiter des figures classiques sous un angle original. C'est le cas avec Franco. Loin de céder aux sirènes de l'hagiographie, l'auteur reconnaît toutefois quelques éléments – rarement cités – à mettre à son crédit: l'entrevue d'Hendaye (23 octobre 1940) où il barra la route à Hitler en Méditerranée; le rapprochement avec les non-alignés pendant la guerre froide – malgré l'emprise de l'imperium américain sur l'Espagne. Ce qui éclaire pourquoi l'homme du 18 juin, après son départ du pouvoir en avril 1969, rendit visite au sulfureux Caudillo.

Mais une maîtrise rigoureuse des archives suffit-elle à écrire un bon livre? Non, encore faut-il plaire. Pour ce faire, l'historien, anciennement journaliste, ne manque pas d'ingéniosité. Les anecdotes, toujours à valeur illustrative, émaillent le récit, le tout soutenu par une prose qui, sans jamais perdre en justesse ou pis, tomber dans les affres du sensationnalisme, maintient en haleine son lecteur jusqu'à la dernière page.

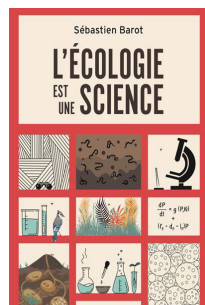
En résumé, prose séduisante de journaliste, penchant pour l'histoire psychologique, intérêt marqué pour les hommes d'Etat, attrait pour les relations internationales: autant de tropismes qui mettent Éric Branca dans les pas d'un illustre prédécesseur, Jacques Bainville. ■

LÉON LETELLIER.

Écologie

Science et politique

L'Écologie est une science, par Sébastien Barot, *Belin*, septembre 2025.



Petite piqure de rappel: l'écologie est bien sûr un mouvement politique, mais c'est d'abord une science! Il ne faut pas l'oublier dans nos réflexions sur l'écologie politique, et c'est ce que nous dit Sébastien Barot dans son livre.

L'auteur est lui-même un spécialiste de l'écologie-science, un écologue, et la première partie de son ouvrage nous donne, à travers ses expériences personnelles, des descriptions très vivantes de ce qu'est l'écologie et de son métier d'écologue: étude des savanes africaines et particulièrement des interactions entre une espèce de palmier (le rônier) et



Laboratoire IRD de Bondy dans la région parisienne. Ses recherches sont focalisées sur l'écologie tropicale.

la savane; analyse des effets de l'exploitation halieutique sur la biologie évolutive des poissons (exemple de la morue canadienne); évolution des sols régénérés par les vers de terre, etc. Ne vous laissez pas rebuter par les titres des chapitres (« *Qu'est-ce qu'une savane?* », « *L'écologie des sols* », « *Les vers de terre, les sols et les plantes*... »): ce livre est passionnant et, s'il est dense et parfaitement scientifique, il n'est pas le moins du monde hermétique, car il nous fait comprendre sans difficulté les points fondamentaux de l'écologie: le rôle de la biodiversité, l'évolution des milieux et des espèces sous la pression des changements imposés, la fonction majeure des interactions entre toutes les espèces formant un écosystème. Sébastien Barot nous rappelle aussi que nous autres, humains, faisons partie de l'environnement et que nous communiquons sans cesse avec lui: « *Aucun moyen de communication sophistiqué n'est nécessaire pour lier tous les organismes de notre bonne vieille planète: nous sommes tous fondés sur la même biochimie* »; ce qui explique en partie pourquoi « *la nature et la biodiversité ont pourquoy une influence positive sur le bien-être psychique des êtres humains* ».

Mais si c'est en effet une science, avec toutes les contraintes et toutes les certitudes que cela implique, c'est aussi « *par nature* » une science engagée, puisqu'elle nous montre que notre mode de vie joue un rôle majeur dans l'évolution des écosystèmes à tous les niveaux, local comme planétaire: « *Si l'écologie a des problèmes concrets à résoudre, c'est parce que les activités des sociétés humaines ont un impact profond [...] sur le fonctionnement des écosystèmes et la biodiversité.* » Et les analyses des écologues confirment que « *les préoccupations environnementalistes des partis verts sont entièrement justifiées scientifiquement* ». C'est à partir de ces affirmations que les propos de l'auteur

prennent tout leur sens, et ses deux derniers chapitres, sur l'écologie, la recherche et la société, et sur la compétition, l'écologie et les humains, sont à méditer et à analyser en détail. Notre accord avec ses observations est pratiquement total, à quelques exceptions marginales près (sur la dynamique démographique, par exemple), et ses conclusions sont les nôtres, que ce soit sur l'origine des problèmes environnementaux, à propos desquels il souligne la responsabilité écrasante du système économique dominant; sur le court-termisme dans notre fonctionnement général; sur la démission du politique (et son inculture scientifique): « *Le monde politique et une bonne partie des systèmes démocratiques ont renoncé à contrôler le fonctionnement économique [et sont incapables de] fixer des règles collectives imposant des limites plus strictes aux actions des individus, des entreprises, des pays. Nous pouvons clairement viser ici le néolibéralisme économique, la forme de capitalisme débridée qui domine actuellement* »; sur l'indigence de la réflexion en écologie politique: « *Il faut réfléchir au système de valeurs qui sous-tend nos recherches* »; sur le problème que pose la toute-puissance des concepts de compétition et de compétitivité dans notre société, ce « *mécanisme de compétition conduisant à un gaspillage de ressources et ayant un impact négatif sur la société* ». Il nous en détaille un exemple extrême: la publicité commerciale. Nous partageons aussi sa vision des conséquences du changement global: « *Les humains subsisteront: le problème vient plutôt [...] de la possibilité d'une destruction des sociétés que nous connaissons.* » Rien que nous n'ayons déjà noté dans nos analyses. Merci à Sébastien Barot de nous en donner la confirmation scientifique et de nous fournir une méthodologie pour passer de l'écologie-science à l'écologie politique. ■

FRANÇOIS GERLOTTO.

DR.



Par Gérard Leclerc

Péguy, toujours mécontemporain

Il y a un cas Charles Péguy, une exception Charles Péguy. Un scandale Charles Péguy ? Chaque fois que je m'approche de la Sorbonne, je ne passe pas devant la petite boutique des *Cahiers de la quinzaine* sans un certain frémissement. Et sans une certaine inquiétude. Le souvenir en a-t-il été encore plus effacé ? Ce qui a été le lieu d'une admirable aventure intellectuelle est en passe d'être oublié, à n'importe quelle enseigne commerciale. J'ai connu une période où la boutique était encore tenue dans le souvenir intact de l'auteur du *Mystère de la charité de Jeanne d'Arc*, par M. Voisin, un gérant qui pouvait me livrer des souvenirs méconnus de l'intéressé. À propos de souvenirs, je garde celui d'une rencontre inopinée avec André Glucksmann, le père de Raphaël, aux abords de la Sorbonne. Il m'avait évoqué ce qui s'apparentait à un procès stalinien à l'égard d'un militant dont le socialisme n'entraînait nullement dans les critères de ses compagnons, avant même que n'intervienne la rupture avec un Jaurès autrefois si admiré.

Le dernier essai paru sur Péguy est signé d'un professeur de lettres du lycée du Parc à Lyon, Philippe Villaret. Il se signale à notre attention par une lecture d'autant plus approfondie de son auteur de prédilection qu'il l'étudie sous l'angle de Charles Péguy, maître de lecture. Autant lui dire ma reconnaissance pour m'avoir réintroduit dans une œuvre qui m'accompagne depuis mon adolescence. Il m'a aussi ramené au cas Péguy, à ce qu'il constitue d'exceptionnel, alors même qu'il ne se réclame que de la tradition la plus pure de son pays et de sa littérature. Libertaire à sa façon, il n'a néanmoins d'autre prétention que de s'inscrire dans ce qu'il y a de plus enraciné au cœur de notre histoire.

Je passerai donc assez vite sur la démonstration de Philippe Villaret sur le thème de la lecture. Oui, il est vrai que « *savoir lire est la grande question péguienne, le centre névralgique de quasiment tous les écrits en prose qu'il a fait paraître pendant près de quinze ans. Apprendre à lire et à lire ensemble fut, à coup sûr, la grande passion de sa vie* ». Mais cela posé, il s'agit de comprendre quels furent les effets de cette attention suprême que suppose la lecture, cette attention dont la grande Simone Weil a montré qu'elle était la condition de toute vie intellectuelle et de toute vie spirituelle.

Le premier effet est l'affirmation d'une indépendance qui va ériger l'humble boutique de la rue de la Sorbonne en provocatrice de ce qui surgirait du « *parti intellectuel* ». Aussi bien la Sorbonne elle-même dont la haute stature dominait l'humble boutique que l'École nationale supérieure, l'Académie française et plus généralement tout ce qui s'autorise des prestiges de la Science. Une Science qui propulsera par la suite les sciences dites humaines comme régulatrices de l'âge moderne. À l'encontre d'une telle prétention, Péguy ne dresse que son Pascal, son Corneille et même son Hugo dont il a su extraire le meilleur qui n'a rien à voir avec l'hugolâtrie ordinaire.

Pourtant, à bien des égards, Péguy apparaît comme l'homme de son temps, celui d'une Troisième République à laquelle il est notamment redevable d'une école. Celle à laquelle il doit tout et dont il a abondamment loué « *les hussards noirs* » : « *Nos jeunes maîtres étaient beaux comme des hussards noirs. Sveltes, sévères, sanglés. Sérieux et un peu tremblants de leur précoce, de leur soudaine omnipotence.* » Ne rejoint-on pas ainsi un véritable culte de la République, jusqu'à son origine révolutionnaire

la plus implacable ? On ne saurait oublier que c'est de la guillotine de 1793 que Jaurès est menacé pour haute trahison.

Mais, en même temps, la République est « *notre royaume de France* ». Il ne peut être question de faire de 1789 une date de rupture absolue. Impossible à Péguy, même celui d'avant son retour à la foi, d'oublier sainte Geneviève, Saint Louis et Jeanne d'Arc. Ce qui s'affirmera au fur et à mesure avec plus de netteté, c'est la primauté du christianisme dans notre histoire et notre culture. Cela nous oblige à réfléchir avec insistance sur ce que Péguy pensait et penserait de ce qu'on appelle laïcité et qui apparaît comme le talisman capable de nous sortir de toutes nos difficultés, et notamment du défi que nous pose l'islam.

Je ne connais pas d'étude ciblée sur Péguy et la Laïcité et serai reconnaissant à quiconque pourrait m'instruire sur le sujet. Mais les remarques que formule Philippe Villaret à propos d'une certaine « *métaphysique d'État* », celle qui s'affirme avec brutalité sous le petit père Combes, ne peuvent que nous mettre en alerte. Même la loi de séparation de l'Église et de l'État aujourd'hui presque unanimement louée, provoque ce qu'il faut bien appeler un désaveu. Pour Péguy, note Villaret, cette loi constitue une atteinte à la liberté de conscience, tous les moyens de l'État étant mis « *au service de la métaphysique, d'abord dissimulée puis ouvertement exhibée, du parti intellectuel qu'il tient pour la cheville ouvrière de cette loi dont le credo est qu'il n'y a ni un Dieu, ni plusieurs* ».

Comment l'homme du *Mystère de la charité de Jeanne d'Arc* pourrait-il admettre la déclaration du ministre Viviani, récemment rappelée par Éric Zemmour : « *Nous avons dit à l'homme qui s'arrête au déclin du jour, écrasé sous le labeur quotidien et pleinement sûr de sa misère, nous lui avons dit qu'il n'y avait derrière les nuages que poursuit son regard douloureux, que des chimères célestes, et d'un geste magnifique nous avons éteint dans le ciel des lumières qu'on ne rallumera plus.* »

Qu'on le veuille ou pas, la laïcité demeure une énigme difficilement déchiffrable. Si elle signifie la neutralité de l'État, elle ne saurait avoir aucune prétention non seulement métaphysique mais aussi philosophique. Ce qui constitue un handicap sérieux dès lors qu'il s'agit d'affronter des questions dites sociétales qui recouvrent des enjeux anthropologiques. Un John Rawls a pensé surmonter la difficulté en distinguant ce qui relève de la justice politique et ce qui relève d'un éclairage supérieur. Péguy, pour sa part, n'aurait sûrement pas pu se satisfaire de ce qu'il aurait considéré comme une dérobade.

Reste qu'il s'agit d'affronter ces grandes questions. Péguy nous y aide, d'autant plus qu'il s'est toujours interrogé sur l'autorité des maîtres. Philippe Villaret rappelle l'avertissement de cet autre maître en lecture qu'était George Steiner. Lui qui affirmait : « *Le mauvais enseignement est chose courante tandis que le bon relève du miracle : l'union heureuse d'un maître dont la paternité spirituelle est comblée par le plein épanouissement de son disciple relève de l'exception.* » Péguy, comme maître de lecture et adversaire d'un certain parti intellectuel déviant, ne relève-t-il pas de cette exception ? ■

► Philippe Villaret, *Charles Péguy, maître de lecture*, Espaces littéraires, L'Harmattan, 2025.



Chronique théâtrale

Trop près du mur

par D. J. Heller.

« *Typhus, c'est celui qui plonge à l'intérieur de toi pour y mettre le Bronx.* » Vous voilà avertis. Le clown Typhus Bronx, Emmanuel Gil à la ville, arrive justement chez vous avec son spectacle écrit et mis en scène par l'auteur.

Après ses précédents spectacles, *Le délirium du papillon* et *La petite histoire qui va le faire flipper...* (tellement qu'elle fait peur), l'acteur revient avec un « seul en scène » complètement fou. Typhus est un clown de théâtre, mais le pitre des spectacles circassiens n'est jamais loin. Après un passage par les arts de la rue, Emmanuel Gil rejoint les planches un peu par hasard, mais avec l'envie d'aller plus loin dans ses personnages. Aussi réussit-il dans son spectacle à réconcilier les clowns en passant du trottoir aux tréteaux.

Il est difficile d'établir la date et le lieu de naissance du clown de cirque, celui qui est ancré dans nos souvenirs d'enfant. Il est toujours grîmé et son jeu est essentiellement fait de mimes et d'acrobaties. Il nous fait rire ou pleurer, nous fait peur et nous rassure. Son jeu est exagéré, et le moindre incident est prétexte aux réactions extravagantes plus ou moins accessoirisées. Il peut se produire dans la rue, les places, sous chapiteau, et son public très large est essentiellement composé d'enfants.

Quant au clown de théâtre nous pouvons nous référer aux personnages de la *com-media dell'arte*: Arlequin, valet balourd, mais malicieux et dragueur. Polichinelle, laid et méchant, éternellement amoureux.

Et enfin Pierrot, le troisième *zanni* (valet), le plus pervers et immoral des trois, ce qui lui vaut d'entrer très vite dans les cortèges de carnaval. Les grands auteurs français seront fascinés par ces trois-là. De Molière à Marivaux, de Nerval à Baudelaire et Théophile Gautier. À la fin du XIX^e siècle apparaît le théâtre de boulevard, qui ajoute une dimension à la comédie en se faisant complice du public, en s'opposant par ses thèmes au Théâtre-Français et en s'attachant plus aux effets qu'au jeu.

Son regard crédule lui permet d'aborder tous les sujets sans aucun filtre.

Il convient également de s'arrêter sur le rôle du bouffon de cour. Sous la forme du jeu et de la pantalonnade il met en lumière l'hypocrisie des intrigants et des courtisans. Les plus connus sont Triboulet, fou du roi Louis XII, puis de François I^{er}, et Chicot, se nommant lui-même « *Superintendant de la Bouffonnerie de Sa Majesté* », fou d'Henri III, puis d'Henri IV.

À l'avènement du cinéma, ces personnages hauts en couleur ont inspiré les réalisateurs et ont donné à cet art les meilleurs acteurs, encore inégalés à ce jour. Du

couple Laurel et Hardy à Buster Keaton, des frères Marx à Charlie Chaplin. On reverra avec gourmandise le chef-d'œuvre *Les Feux de la rampe*, sur l'histoire d'un clown vieillissant et délaissé, remontant sur scène avec succès. L'évolution du cinéma à grand spectacle américain transformera l'attractivité du clown burlesque en monstre psychopathe avec *Joker* et *Ça*. Le cinéma européen n'est pas en reste avec les réalisateurs italiens, Dino Risi, Federico Fellini ou Roberto Benigni, qui donnent dans l'exubérance, la caricature, l'insolence et la poésie. En France, on retrouve un autre style d'humour clownesque dans les comédies avec des acteurs hors norme, Louis de Funès, Bourvil ou Fernandel, Jacques Tati avec le personnage de Monsieur Hulot, et bien évidemment Coluche.

Entre rire et larmes. – Dans son spectacle, Emmanuel Gil alias Typhus Bronx est tout à la fois. C'est le créateur qui nous accueille sur scène très calmement, habillé sobrement, et qui vient nous présenter Typhus, sa création, celui qui est en lui, qu'il va incarner pendant une heure quarante. Et que lui demande Typhus ? Il lui demande de lui faire un enfant. À partir de ce moment, le clown va prendre forme et se maquiller à vue dans un dialogue entre l'auteur et sa création. Nous allons assister à un va-et-vient entre Emmanuel et Typhus. Et la performance de l'acteur repose sur cette schizophrénie incarnée. Il saura nous faire savoir quel est celui qui nous parle sur scène grâce à un artifice vocal très abouti. Il y a d'un côté la raison, et en face l'innocence de la liberté. Celui qui ose tout. Son regard crédule lui permet d'aborder tous les sujets sans aucun filtre :

◀ **Le clown Typhus Bronx**, dans son spectacle *Trop près du mur*. Une performance d'acteur et d'auteur.

la paternité, l'éducation, l'obéissance, la contrainte sociale, la violence. Il est attendrissant, mais aussi brutal. Très vite l'espace scénique n'est plus suffisant pour découvrir le monde, et les conventions théâtrales s'effacent les unes après les autres. Le clown a besoin de rompre avec les contraintes du réel. Il fera sauter le quatrième mur (au-delà de la rampe) pour aller questionner le public directement dans les gradins. On retrouve les origines du théâtre de rue et l'improvisation qui l'accompagne. De fait, il n'y a plus un ni deux personnages, mais trois à plusieurs reprises et bientôt quatre. Ainsi va le spectacle terriblement déjanté dont la durée peut varier selon la durée des interactions avec le public. On rit beaucoup et on s'émeut aussi devant tant de tendresse entre le créateur et sa création, et entre l'innocence de sa création et son enfant. ■

Musique

Le meilleur et le pire

Le dernier album d'Alain Souchon vaut bien mieux que ses récents errements dans le champ politique.

Après une tournée de plus de cent dates d'Alain Souchon avec ses deux fils, Pierre et Charles, un album intitulé *Studio Saint-Germain* est sorti. On y retrouve pour notre plus grand plaisir quinze chansons du père en version acoustique, accompagné par ses fils à la guitare et au chant. On est comme blottis au coin du feu à écouter les mélodies qui nous ont accompagnés ces quarante dernières années. On se balade avec Jimmy sur la plage de Malo Bray-Dunes au milieu d'une foule sentimentale. Tant de succès fredonnés avec gourmandise au fil des ans à force d'écoutes et de concerts.

Mais les tournées de promo sont périlleuses tant elles sont denses et, à vouloir être original à tout prix, on risque la sortie de route. Souchon est tombé dans le piège. Après avoir déclaré au micro de RTL que les électeurs du Rassemblement national sont des « cons », il a cru bon d'ajouter qu'en cas de victoire de l'extrême droite il quitterait la France pour la Suisse. Maladresse ou double faute ? Depuis, il se trouve bien seul à ramer dans son canoë.

Pourquoi donc certains artistes éprouvent-ils le besoin de commenter l'actualité dans les médias ? Souvenons-nous du regretté Bruno Cremer qui déplorait le penchant d'artistes de renom à abuser de leur notoriété pour intervenir sur des sujets qui de-

vraient rester au niveau de simples conversations privées. « *Passe encore pour une vaste cause, comme le sida, mais ils tiennent souvent des rôles qui ne leur conviennent pas* », disait-il à *Télérama*. Alors, Alain, si tu avais l'idée de reprendre *Le Blason* de Brassens, tu serais peut-être pardonné. ■

D. J. HELLER.

► **Alain Souchon & fils**, Studio Saint-Germain, CD album, Parlophone, novembre 2025.

Bande dessinée

Un Lucky Luke façon Pratt

Non seulement parce qu'il s'agit d'un bon filon commercial mais surtout parce qu'il y a un public motivé, les héros de BD continuent leurs aventures après la mort de leurs créateurs. Tintin demeure l'exception (mais on ne compte plus les rééditions de variantes, telle la version prépubliée en 1954-1956 de *L'Affaire Tournesol*).

Certains n'apparaissent pas, il est vrai, très probants, comme le Ric Hochet de Zidrou et Van Liemt (*Le Lombard*), dont le décalage frise l'anachronisme et cultive l'ambiguïté entre le bien et le mal. D'autres se situent dans une honnête continuation tels les Lefranc, avec un dernier opus, *La Régate*, de Régic et Roger Seiter (Casterman), évoquant immanquablement l'un des derniers Tintin, *Vol 714 pour Sydney*. Les Schtroumpfs (*Le Lombard*), toujours cornaqués par la famille de Peyo, se retrouvent concurremment dans la série classique et le *Village des schtroumpfs* qui féminise l'univers avec des schtroumpfies. La grande œuvre de Jacques Martin, Alix (Casterman), poursuit vaillamment son épopée dans l'Empire romain sur trois périodes, la

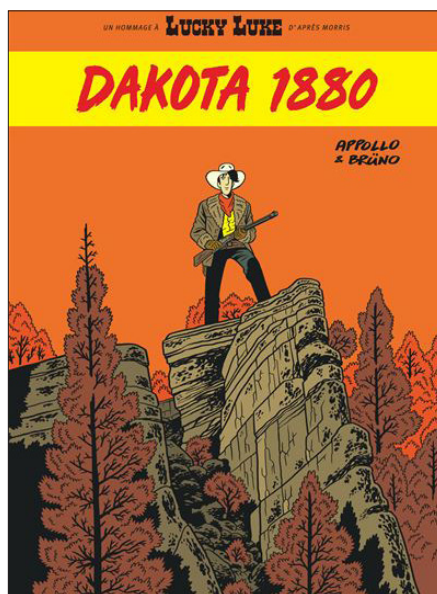
classique (en dernier, *Le Royaume interdit*), l'époque sénatoriale (*L'Atlantide*) et la jeunesse gauloise (*Corsica*).

Lucky Luke tire toujours « *plus vite que son ombre* » et le « *cow-boy solitaire* » popularisé par Morris et Goscinny poursuit son chemin dans l'Amérique de la fin du XIX^e siècle avec son mélange d'intrépidité, de gentillesse et de sens de la justice enrobé d'humour. Depuis quelque temps, en dehors de la série courante, il est prêt de temps à autre à un auteur en dehors du sérail, un peu à la manière de Spirou, qui mène aussi une double vie. Appollo et Brûno viennent donc proposer *Dakota 1880* (Lucky Comics), un petit bijou de 64 pages sur lequel il convient de s'arrêter. D'abord, parce que le titre constitue une référence au tout premier récit, paru en 1946, *Arizona 1880*. En outre, comme dans un autre album datant de 1974, il est composé de sept courts épisodes, mais qui se succèdent au long d'un voyage aussi initiatique qu'ancré dans la réalité d'alors. Certes, il n'y a ni Jolly Jumper, ni Rantanplan, ni les Dalton ; en revanche, on y croise un personnage réel, le célèbre rebelle métis canadien Louis Riel, et les femmes y apparaissent nombreuses, apportant une touche d'humanité, de tendresse et de réalisme.

Mais ce qui frappe le plus, c'est le traitement des images à la Hugo Pratt. Signalons au passage que Corto Maltese, depuis la mort de son créateur il y a trente ans, poursuit lui aussi ses odyssées – on emploiera le pluriel, car, depuis 2021, il a sauté un siècle, atterrissant dans l'époque contemporaine avec une sorte de fable écologique, *Le Jour d'avant* (Casterman), due à Martin Quenehen et Bastien Vivès, dont c'est la troisième collaboration et qui reprennent, avec peut-être moins de dépouillement, les évocations graphiques de Pratt.

En tout cas, le Lucky Luke d'Appollo et Brûno évoque irrésistiblement les traits du père de Corto Maltese. L'utilisation des bleus comme le recours à des fonds jaunes ou rouges ainsi que la tombée des flocons de neige se combinent merveilleusement avec les rideaux d'arbres desséchés et les esquisses de paysages et, aussi, avec l'alignement des tipis et la profondeur des canyons. Dans cette histoire, Lucky Luke fait figure de voyageur et, déjà, de maître, tout en se montrant à l'écoute de ceux dont il croise le chemin : un jeune Noir parti chercher fortune dans le Nord auquel il apprend à tirer – car, « *dans l'Ouest il faut savoir manier un colt* » –, une jeune Irlandaise venant rejoindre son promis en garnison ou un photographe persuadé que le chemin de fer va apporter la civilisation alors que « *les histoires de cow-boys et d'Indiens, tout ça c'est déjà du passé* ». Et, pourtant, comme le dit la dernière vignette, « *Lonesome cowboy, you've a long road to roan [Cow-boy solitaire, tu as un long chemin à parcourir]* », phrase que n'aurait pas reniée Pratt. ■

GIHÉ.





SOURCE : VILLE DE THANN

Des royalistes contre les nazis (84)

Olivier et Yolaine de Sesmaisons (1)

par François-Marin Fleutot.

L'Ouest royaliste fut souvent en première ligne dans la résistance intérieure. Olivier et Yolaine de Sesmaisons s'engagèrent, dès les débuts de l'Occupation, dans la région nantaise, pour venir en aide aux prisonniers de guerre et aux réseaux de résistance pourchassés par les nazis.

Très ancienne famille de la noblesse française les Sesmaisons ont tous servi la France, Dieu et le roi. Après la dictature bonapartiste, l'ancêtre Donatien I (1781 †1842), gentilhomme de la chambre de Charles X, pair de France (1830-1842), préside le conseil général de la Manche. Élu député de Loire-Inférieure (1827-1830), il est le père de Rogatien (1807 †1874), qui entre à Saint-Cyr. Lieutenant au 5^e husards, ce dernier participe à la prise d'Alger et démissionne en 1830, refusant de prêter serment à Louis-Philippe I^{er}, alors que son père reconnaît le roi des Français. Chef du parti ultra en région nantaise, Rogatien est élu député en 1848. Il s'oppose au coup d'État du 2 décembre et est incarcéré à Vincennes. À la chute de l'empire (1870), il est réélu président du conseil général et maire de sa ville, La Chapelle-sur-Erdre.

Son fils Donatien II (1863 †1932), officier de cavalerie, épouse Marguerite Guibourg de Luzinais (1869 †1951) qui lui donne un garçon et une fille, Jeanne (1896 †1980). Il reprend le domaine, gère la propriété agricole et installe sa famille au château de la Desnerie. Lui aussi conseiller général, il préside la chambre d'agriculture et est élu maire de la ville. Il élève ses enfants dans la mémoire des traditions familiales. Son fils Olivier (1894 †1967), né à Saumur le 21 mai 1894, fait sa scolarité dans les écoles chrétiennes à Loquidy, puis ailleurs,

toujours à Nantes. Après ses bacs, le jeune homme part à Angers suivre les cours de l'École supérieure d'agriculture.

Olivier, comme tous les jeunes Français de cette époque, est mobilisé en 1914. Il fait toute la guerre dans l'artillerie. Blessé, cité deux fois à l'ordre de l'armée, à la fin de la Grande Guerre, le capitaine est démobilisé. Le 30 novembre 1921, il épouse Yolaine Dufresne de La Chauvinière qui lui donne huit enfants entre 1922 et 1937.

Après l'arrestation des jeunes résistants nantais du réseau Bocq-Adam, Mme de Sesmaisons intervient et arrive à sauver treize d'entre eux du peloton d'exécution.

Comme ses aïeux, il est propriétaire exploitant agricole à La Chapelle-sur-Erdre. Engagé socialement (chambre d'agriculture, comité de l'enseignement), il préside le comité départemental des céréales (1943-1966) et la caisse régionale de Crédit Agricole (1943-1963), etc. En 1932, il est élu maire de La Chapelle-sur-Erdre et le restera jusqu'en 1945, date de son élection à l'Assemblée nationale. Pendant les années trente, il est un affilié du député royaliste le marquis de la Ferronnays (1876 †1946) puis il se rapproche de l'Alliance nationale de l'Ouest, regroupement des monarchistes et des républicains conservateurs pour la

défense du catholicisme.

Malgré un avis médical défavorable, ce bon père de famille de huit enfants s'engage volontairement en 1939. Le capitaine de réserve, malgré ses problèmes physiques, fait la campagne de France. Soigné en Suisse, il est rapatrié sanitaire en fin d'année 1940. Pendant ce temps, sa femme prend en main les affaires de la famille et de la mairie.

Au secours des prisonniers de guerre et des détenus politiques. – Dès le 19 juin, Nantes et sa région sont occupées et, comme partout, administrées civilement par l'État français, conjointement avec les militaires de la Wehrmacht. Une des particularités des débuts de l'Occupation est la présence de très nombreux camps de soldats français prisonniers (*Frontstalags*) en zone occupée.

Dès l'arrivée des Allemands, Yolaine de Sesmaisons œuvre pour venir en aide, d'abord à ses administrés de toutes obédiences et religions, puis aux soldats prisonniers. Tous les *Frontstalags* de l'Ouest sont dirigés par le capitaine Kleyer et le colonel Strum; la marquise prend langue avec eux.

Pour extraire le plus possible de Français des camps, le maire par intérim a l'idée de proposer aux occupants de faire sortir des prisonniers pour les faire travailler. Car les troupes d'occupation (*Oberkommando der Wehrmacht*) récupèrent le matériel français et réparent le leur sur place. Mais ils manquent désespérément d'ouvriers spécialisés dans leurs ateliers. Après de longues discussions, elle obtient gain de cause. Une trentaine d'entre eux sont acceptés et accueillis dans sa commune, au camp de la Gascherie et à la Desnerie. Les soldats français, ouvriers spécialisés pour les Allemands, sous la protection de madame la marquise, comme dans le civil reçoivent un

◀ **Yolaine et Olivier de Sesmaisons.** Deux héros de la résistance nantaise.

Dynasties royales

Les Stuarts

La Royal Stuart Society aura cent ans en 2026. Que sont les Stuarts devenus ?

salaire, travaillent cinq jours par semaine et ont la liberté de logement. Après ce premier succès, Yolaine reçoit de nombreuses demandes. Face à la pénurie de main-d'œuvre dans les champs et dans les entreprises privées, elle va visiter les camps de Savenay, Châteaubriant, Coëtquidan, Quimper, Vannes, Mayenne, Saumur, et réussit à faire employer 452 prisonniers.

Lorsque que son mari revient, le 27 décembre 1940, il laisse sa femme poursuivre son œuvre : arracher le maximum de prisonniers des griffes nazies. De son côté, il reprend ses fonctions d'avant-guerre, sans exaltation pour les consignes de Vichy, sans zèle pour les *diktats* allemands.

En janvier 41, des jeunes Nantais, du réseau résistant Bocq-Adam, sont arrêtés. Madame de Sesmaisons intervient. Ce nouvel engagement la conduit à prendre contact avec le colonel Karl Hotz (1877-1941), *Feldkommandant* de Nantes. Elle obtient l'autorisation de visiter les détenus et de leur envoyer des colis. Et, à force de ténacité et de persuasion, elle arrive à sauver du peloton d'exécution treize d'entre eux. En mai 1941, elle s'oppose à la déportation des 300 prisonniers des camps de Savenay et Saint-Étienne-de-Montluc ; c'est un échec cuisant.

Lorsque que le colonel Hotz est assassiné, le 20 octobre 1941, par les communistes Gilbert Brustlein, Marcel Bourdarias et Spartaco Guisico, la situation change. L'armée allemande décide d'appliquer la loi du talion. Madame de Sesmaisons intervient de nouveau et en sauve deux, dont Fernand Ridel, mais ne parvient pas à en protéger plus. À Châteaubriant, le 22 octobre, 48 otages (la plupart communistes) sont fusillés. Par contre, par ses médiations insistantes, auprès du major Ernst, de la Luftwaffe, elle évite que 50 autres prisonniers-otages soient exécutés. ■

(À suivre : Yolaine de Sesmaisons 2.)

Bibliographie

- Yves de Sesmaisons, *Une Nantaise dans la Résistance: Yolaine de Sesmaisons, 1940-1945*, éditions Coiffard, 2003.
- Yves de Sesmaisons, *Marquise de Sesmaisons (1898-1977): souvenirs de l'Occupation*, éditeur Yves de Sesmaisons, 1978.
- Fernand Ridel, *Témoignages 1939-1945*, éditions Les Paludiers, La Baule, 1974.



Charles I^{er} et Henriette-Marie de France, princesse catholique, ont eu neuf enfants. Deux fils ont régné sous les noms de Charles II sans descendance légitime, puis Jacques II. Deux filles de ce dernier ont régné comme reines : Mary puis Anne, qui meurt en 1714. D'un second mariage (catholique), il a un fils, Jacques-François, connu comme Jacques III (mort en 1766), ayant eu lui-même un fils, Charles-Édouard, « *Bonnie, prince Charles* », connu comme Charles III, mort en 1788 sans héritier. Son frère Henri-Benoît, connu comme Henri IX, était cardinal d'York ; il meurt en 1807. Fin de la branche masculine. La succession jacobite revient alors aux femmes, descendant de la fille aînée de Charles I^{er}, Henriette-Anne, mariée à Monsieur, Philippe d'Orléans, morte en 1670 avec deux enfants survivants, deux filles. De sa mère, sa seconde fille, Anne-Marie, hérite de la succession jacobite, qu'elle transmet par mariage à la maison de Savoie. L'un des rois de Savoie n'ayant que des filles, la succession passe en 1840 au duc de Modène-Este jusqu'en 1875, date à laquelle elle revient à une fille qui épouse le futur roi Louis III de Bavière. À sa mort, en 1919, la succession échoit au prince Rupprecht de Bavière jusqu'en 1955, puis à son fils Albrecht jusqu'en 1996, et à ce jour au fils de celui-ci, Franz, né en 1933, sans descendance. Après lui, elle pourrait revenir à son frère Max-Emmanuel, né en 1937, et de lui encore à une fille, Sophie de Bavière, née en 1967, mariée en 1993, à Aloïs, aujourd'hui prince-régent de Liechtenstein. Après elle, la succession jacobite quittera donc la maison de Bavière pour entrer dans celle de Liechtenstein.

Lorsque George de Hanovre devint roi d'Angleterre en 1714, il était passé d'un coup de la 56^e place dans la succession à la première, car les 55 précédents, relevant de la dynastie Stuart, étaient frappés d'exclusion pour appartenance à la religion catholique. Louis XIV, qui avait recueilli à Saint-Germain-en-Laye le roi démis Jacques II, sa famille et sa cour, dut reconnaître le changement de dynastie par le traité d'Utrecht en 1713. Le cardinal d'York, à sa mort, remit les insignes et les bijoux dont il avait hérité, au roi Georges III. Les successeurs renoncèrent à toute prétention. C'est aujourd'hui le motif officiel de la Royal Stuart Society qui s'insère dans le système dynastique en vigueur tout en affirmant la tradition historique monarchique.

Charles II et Jacques II ont eu plusieurs enfants illégitimes dont des descendants portent encore le nom de Stuart avec ou sans titre attenant. Deux d'entre eux retiennent l'attention :

- le duc de St Albans, 14^e du nom, est, après son père, le président de la Royal Stuart Society. Né en 1939, il porte le nom de son ancêtre Beauclerk, fils naturel de Charles II (et Nell Gwyn), qui fut fait par lui le premier duc de St Albans en 1684. Le futur 15^e duc, né en 1965, s'était fait connaître pour s'être violemment opposé à la réforme de la Chambre des lords, ôtant le droit de vote aux lords héréditaires ;

- le duc d'Albe, 19^e du nom, Carlos Juan Fitz-James Stuart, 77 ans. Fitz voulant dire « fils de », fils naturel de Jacques II (et d'Arabella Churchill), son ancêtre créé duc de Berwick par son père, puis, ayant suivi celui-ci en France, devint maréchal de France et duc-pair de Fitz-James. Il avait installé à Madrid Philippe V, petit-fils de



Maison Stuart. Les cinq enfants du roi Charles I^{er}, par Antoine van Dyck (1637).



Louis XIV, et fut créé par lui duc de Liria y Jérica. En 1802, un de ses descendants, 7^e duc de Berwick, hérita aussi du fameux duché d'Albe, cumulant ainsi quatre duchés. ■

MARIE-JO YORK

► **À noter :** les racines de la famille royale Stuart (nom longtemps orthographié Stewart) se trouvent à Dol-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine), non loin de Saint-Malo. Cela au XI^e siècle. Une plaque est apposée à ce sujet sur la façade de la mairie de Dol, qui se trouve au n° 1 de la Grande Rue des Stuarts. La dynastie Stuart a régné sur l'Écosse entre 1371 et 1714 ; sur l'Angleterre, l'Irlande et le pays de Galles entre 1603 et 1714. Pour ses origines bretonnes, lire *Le roi d'Écosse*, de Jean de La Varende.

JACQUES ROUÉ-DAËRON.

La Maison de France

■ Les 16 ans du prince Gaston d'Orléans.

PHOTO DAVID NIVIÈRE



Le prince Gaston d'Orléans, fils aîné du comte et de la comtesse de Paris, et, à ce titre, dauphin de France, est né le 19 novembre 2009 et fêtait, il y a quelques semaines, son seizième anniversaire. Nous avons adressé tous nos vœux à notre jeune prince. Mgr le comte de Paris s'est déclaré très touché par les nombreux messages d'amitié, d'attention et de bienveillance transmis au prince et à la famille de France à l'occasion de cet heureux événement.

■ **Le vol des bijoux du Louvre.**

Mgr le Comte de Paris est revenu sur le vol des bijoux de la Couronne au musée du Louvre et les liens qui existent entre ces bijoux inestimables et la famille d'Orléans dans l'hebdomadaire *Challenges*.



Mme la duchesse de Guise portant la parure de la reine Amélie, dans les années 1920.

Le prince s'est notamment inquiété du sort réservé à la parure de la reine Amélie. Acquis par Louis-Philippe auprès de la reine Hortense qui la tenait de Joséphine, épouse de Napoléon I^{er}, ce joyau est resté dans la famille de France pendant plus d'un siècle avant de faire l'admiration de millions de visiteurs au Louvre, jusqu'au vol spectaculaire de cet automne.

Juste après le vol, Jean d'Orléans avait fait part de son « *immense tristesse* » dans un communiqué : « *J'espère qu'on pourra les retrouver, qu'on va mettre la main dessus, que les responsabilités seront identifiées et que s'il y avait des négligences, les personnes en supporteront les conséquences.* » A l'instar de la procureure de Paris, Jean d'Orléans avait également lancé un appel afin que les bijoux soient restitués sans être démantelés.

■ **Souvenir de la reine Marie-Antoinette.**



PHOTO DAVID NIVIÈRE

D.R. La famille de France a visité l'exposition *Marie-Antoinette, une reine à Saint-Cloud* au musée des Avelines de Saint-Cloud. Cette exposition s'inscrit dans le cycle de commémorations des 270 ans de la naissance de la reine.

Un parcours riche et sensible qui met en lumière la relation singulière entre la reine et le domaine de Saint-Cloud, à travers œuvres, objets et récits d'époque.

La Famille de France a été particulièrement touchée par la délicatesse des pièces présentées. Le prince a remercié tout particulièrement M. Damien Chantrenne, directeur du musée, pour la passionnante visite qu'il leur a offerte.

► Exposition à découvrir jusqu'au 14 décembre 2025 au musée des Avelines, 60, rue Gounod, 92210 Saint-Cloud.

La Nouvelle Action royaliste

■ La chaîne YouTube de la NAR

La chaîne de la NAR sur YouTube fête ses 8 ans d'existence. Créée le 16 septembre 2017, **elle compte aujourd'hui 13 600 abonnés, 230 vidéos et plus de 1,2 million de vues.** Elle connaît un succès croissant. Nos lecteurs peuvent y retrouver les conférences récentes des Mercredis de la NAR, les entretiens de la NAR et nos Points de vue.

Pour s'abonner (gratuitement) et suivre l'ensemble de nos publications, suivre le lien : <https://www.youtube.com/c/NouvelleActionRoyaliste>

SOURCE: OFII

■ **Conseil national et C. D.**

• **Le conseil national de la NAR** se réunit le 6 décembre.

• **Le comité directeur de la NAR** se réunira le 9 décembre pour faire un point sur l'actualité politique et les activités du mouvement.

• **Pour adhérer à la NAR** et participer à nos activités : adresser un courrier au siège – NAR, lot 1674, 101, rue de Sèvres, 75006 Paris – Les modalités et le bulletin d'adhésion sont disponibles sur notre site : <https://www.archivesroyalistes.org/-Adherer-a-la-NAR->

Les Mercredis de la NAR

La Nouvelle Action royaliste organise depuis près de 50 ans un cycle de conférences, les **Mercredis de la NAR**, auxquelles participent régulièrement des personnalités du monde politique, du monde économique ou intellectuel.

Les conférences sont enregistrées en vidéo, en présence d'un public restreint (pour être invité, adresser une demande

sur le serveur du journal lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr). Pour accéder à ces entretiens sur notre chaîne YouTube et s'y abonner, un seul lien : www.youtube.com/c/NouvelleActionRoyaliste

**ET SI
LE PROCHAIN
PRÉSIDENT
ÉTAIT UN ROI ?**

**RÉPUBLIQUE
OU MONARCHIE ?
UN MATCH
POUR LA DÉMOCRATIE**

■ **Mercredi 10 décembre**
Conférence de Paul Melun et de
Philippe Viguié Desplaces sur le
thème : « Et si le prochain pré-
sident était un roi ? »

Philippe Viguié Desplaces est grand
reporter au Figaro. Fin observateur des
monarchies, il a réalisé de nombreux
entretiens et portraits de souverains eu-
ropéens.

Paul Melun est écrivain. Éditorialiste, il
intervient régulièrement à la télévision et
à la radio ; Il a récemment publié : *Libé-*
rer la gauche, la confession d'un enfant
du peuple (Le Cerf, 2023).

Philippe Viguié Desplaces et Paul Me-
lun présenteront leur livre commun : Et
si le prochain président était un roi ?,
Mareuil éditions, mars 2025.

■ **Mercredi 17 décembre**
Conférence d'Olivier Dard sur
l'histoire de « L'Ordre moral »



SOURCE : SORBONNE UNIVERSITÉ

Historien, professeur à la Sorbonne,
Olivier Dard est un spécialiste de l'his-
toire politique. Il a récemment publié :
Le Dictionnaire du conservatisme (Avec
Christophe Boutin et Frédéric Rouvil-
lois, Le Cerf, 2017), *Le Dictionnaire*
du populisme (Avec Christophe Boutin

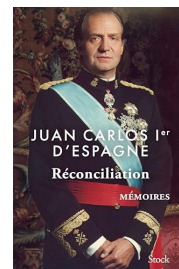
et Frédéric Rouvillois, Le Cerf, 2019),
Le Dictionnaire du progressisme (Avec
Christophe Boutin et Frédéric Rouvil-
lois, Le Cerf, 2022), *Février 34, L'af-*
frontement (Fayard, 2024).

Olivier Dard présentera son dernier
livre, L'Ordre moral (1873-1877): Roya-
lisme, catholicisme et conservatisme,
Le Cerf, octobre 2025.



- **Mercredi 14 jan-**
vier : Baptiste Ro-
ger-Lacan, sur son
livre Histoire de
l'extrême droite .

- **Mercredi 21 jan-**
vier : Laurence De-
bray, sur les Mé-
moires du roi Juan
Carlos.



Notre souscription 2025

Une partie de nos amis ont répondu sans attendre à l'appel au secours lancé dans notre dernier numéro, mais la situation des finances de la NAR et du journal restent préoccupantes en cette fin d'année et nous risquons de nous retrouver assez vite dans une situation difficile.

Aussi, que ceux de nos adhérents, sympathisants ou abonnés qui nous aident généreusement depuis des années et qui n'ont pas encore souscrit le fassent sans retard : nous aurons absolument besoin de recueillir un total d'au moins 5 000 euros dans les semaines qui viennent.

Pour souscrire, il vous suffit :

► *soit d'adresser le formulaire figurant en page suivante, assorti d'un chèque à l'ordre de « NAR », à notre siège : NAR, lot 1674, 101 rue de Sèvres, 75006 PARIS*

► *soit de procéder à un virement direct sur le compte de la NAR auprès de la Banque postale :*

IBAN : FR26 2 004 1 000 0 100 1931 4202 066 / BIC : PSSTFRPPPAR

Dans chacun des cas, merci de préciser vos coordonnées et si vous acceptez ou non de figurer sur nos listes de souscripteurs. Nous vous remercions d'avance de votre appui.

Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

Je m'abonne à *Royaliste*

VERSION PAPIER ☐ TROIS MOIS (30 €) ☐ SIX MOIS (45 €)

☐ UN AN (70 €) ☐ UN AN SOUTIEN (140 €)

VERSION PDF ☐ UN AN (45 €) ☐ UN AN SOUTIEN (55 €)

☐ Je paye par chèque ou virement bancaire à l'ordre de **Spfc-Acip**.

Nom/prénom :

Adresse :

Code postal/Ville/Pays :

Tél. portable : ... Courriel :

Bulletin – réponse à retourner avec votre chèque ou virement à

Spfc-Acip, 60 rue de Fontenay 92350 LE PLESSIS-ROBINSON

Iban FR76 3 000 4 001 8 700 0102 0632 510 BIC BNPAFRPPXXX

Les informations sont destinées à *Royaliste*. Elles sont enregistrées dans notre fichier à des fins de traitement de votre abonnement. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD du 27 avril 2016, elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, à la portabilité des données et à la limitation des traitements ainsi qu'au sort des données après la mort. Pour cela écrire à l'adresse du journal, en joignant une photocopie de votre pièce d'identité.

Royaliste

Directeur politique : Bertrand Renouvin

Directeur de la publication : Yvan Aumont

Rédaction administration :

Nouvelle Action Royaliste

Lot 1674

101, rue de Sèvres, 75006 Paris

Téléphone : 01 71 06 32 91

lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr

ISSN 0151-5772

Publié par la NAR

Siret : 897 894 127 00017

Édité par Spfc-Acip

Siret : 418 382 149 00015

Imprimé par Atenor

Siret : 398 678 219 00021

Dépôt légal à publication - CPPAP n° 0425 D 84



D.R.

Par Bertrand Renouvin

La France en attente de projet

Le 17 novembre, lors d'une intervention dans la discussion budgétaire, Philippe Brun, député socialiste, a très justement souligné que « *La France est un pays dont l'État n'investit plus. Sur presque 500 milliards d'euros de dépenses, seulement 23 milliards pour les dépenses d'investissement, le reste étant des dépenses de fonctionnement* ». Il faut d'ailleurs préciser que ces 23 milliards sont principalement des crédits militaires, les investissements dans les transports et la recherche étant des plus réduits. Cela signifie que les annonces sur la réindustrialisation et l'adaptation au changement climatique restent et resteront lettre morte car le souci de la caste dirigeante n'est pas le développement de notre pays mais le très coûteux soutien au capitalisme rentier.

Acteur de la pièce qu'il a écrite pour nous éblouir, Emmanuel Macron a donné le meilleur de lui-même dans les postures résoluës et les déclamations conceptuelles. La *start-up nation* s'est évanouie aussi vite que la souveraineté européenne et, sur la scène désertée par ses affidés où il tente encore de paraître, nous ne voyons plus que les chiffres et les graphiques qui disent l'ampleur de nos déficits.

L'irresponsabilité d'Emmanuel Macron est écrasante mais n'oublions pas qu'il a été choisi par une caste qui a délibérément sacrifié notre puissance collective d'agir. Les uns ont vraiment cru que les nations étaient « dépassées » selon le thème européen seriné depuis soixante ans. Les autres ont estimé que la France n'était pas à la mesure de leur vaste intelligence des affaires humaines. Tous ont vite découvert que les privatisations, la libre circulation des capitaux et le démantèlement de l'État offraient de magnifiques « opportunités » pour s'enrichir, tout en s'affirmant à la pointe de la modernité – celle de la « mondialisation heureuse ».

Le renoncement délibéré des élites à la puissance a commencé avec Valéry Giscard d'Estaing, qui dénonçait la grandeur gaullienne comme une « boursoufflure » et qui nous disait que la France ne comptait que pour une part infime dans le PIB mondial. À sa suite, des dirigeants politiques de droite et de gauche ont répété sur tous les tons que l'État devait être modeste, que la France vivait au-dessus de ses moyens, qu'il fallait se ranger sous le bouclier américain, et s'adapter à la mondialisation en gardant la référence à un modèle allemand bien supérieur au nôtre. Un journaliste de gauche a même pu se réjouir que la France ne soit plus jamais une grande puissance, en plaidant pour que notre pays

s'insère dans la mondialisation et s'intègre dans l'Union européenne.

Nous mesurons aujourd'hui les effets d'une impuissance publique érigée en vertu néolibérale. Devant une population appauvrie et largement précarisée mais accusée d'être paresseuse, les élites du pouvoir et des médias se projettent dans une guerre conventionnelle qui nous réduirait au rang de supplétifs et se disputent sur un budget qui ne répond en aucune manière aux enjeux immédiats. Somme toute, le projet collectif se réduit à une série d'expédients assortis de mesures de restrictions et de sauvetage, comme si nous étions sur un navire en perdition : fabriquer un budget coûte que coûte, sauver la protection sociale, sauver les services publics et se préparer à la guerre en veillant sur son kit de survie – mais sans afficher son patriotisme car c'est mal vu.

Le discours des élites ne dit rien de la France et des Français. Nous l'avons souvent montré : la nation française résiste grâce à la vitalité de ses associations et de ses municipalités, par la somme des dévouements des fonctionnaires et des travailleurs du privé, dans la passion pour notre histoire nationale que l'on s'efforce de déconsidérer et pour les enjeux politiques, malgré le spectacle affligeant qui nous est imposé.

Dans une allocution au pays tout entier, le 10 août 1967, le général de Gaulle célébrait la paix qui permet de refaire « *notre substance, notre influence et notre puissance* ». La puissance n'est pas la volonté impériale de domination mais la capacité de se faire respecter par l'affirmation de la force militaire et par l'ampleur du projet économique et social de la nation, qui est la condition de son indépendance.

Il ne s'agit pas de répéter le passé gaullien mais d'en retrouver les principes et la dynamique. La France affaiblie par ses élites est en attente d'un nouveau projet conçu par et pour l'ensemble de ses citoyens. Nous n'avons pas à le définir mais nous pouvons indiquer à quelles conditions il est possible. Pas de projet collectif sans un État au service de l'intérêt général, et nous avons montré les avantages et les limites de la monarchie élective gaullienne. Pas de République sans cette « chose publique » qui est composée du patrimoine culturel et des biens publics qu'il s'agit de recomposer par la nationalisation des secteurs-clés. Pas de politique du développement sans une planification conçue comme réalisation de la démocratie sociale. Pas de participation à la vie politique nationale ni d'intégration des nouveaux venus, sans un patriotisme pleinement assumé par l'ensemble des autorités. ■

Sommaire

Pages 2 à 4 : La Politique

La drôle de guerre des discours officiels. – Le couple germano-allemand. – Sur le mur de Jean Chouan. – Le poujadisme (3). – La politique au crible.

Pages 5 et 6 : La Nation française

Collectivités territoriales : bras de fer avec le gouvernement. – Intelligence artificielle : vers un krach ? – Sur le front paysan. – La Quinzaine en France.

Pages 7 à 9 : Les Chemins du monde

Jeux de guerre en Arctique. – Le Chili penche à droite. – Le banquet du 18 novembre. – Les Faits marquants.

Pages 10 et 11 : Synthèse

Échec à Belém : échec des COP ?



Pages 12 à 15 : Les Idées et les Livres

Economie française : la grande prédation. – Les coulisses du procès de Nuremberg. – *De Gaulle et les grands*. – Science et politique. – Péguy, toujours mécontemporain.

Pages 16 et 17 : Les Formes

Théâtre Typhus Bronx. – Le dernier album d'Alain Souchon. – Un Lucky Luke façon Pratt.

Pages 18 à 21 : Le Mouvement royaliste – Actualités

Résistance royaliste : Olivier et Yolaine de Sesmaisons (1). – Dynasties royales : les Stuarts. – La Maison de France. – La Nouvelle Action royaliste. – Les Mercredis de la NAR.

Page 22 : Éditorial

La France en attente de projet.